



SEEN ÉGAL-E SEEN ÉGALITÉ

**Projet de société de la PPP
Plateforme Progressiste
Panafricaine
Section Sénégal**

Seen Égal-e littéralement votre égal-e -**Seen Égalité**,
votre égalité, jeux de mots sur le nom du pays, traduisant
le droit à l'égalité et sa revendication citoyenne à
tous les niveaux, comme moyen de redressement du
Sénégal.



Table des matières

MISE EN CONTEXTE	6
ESQUISSE DE PROJET DE SOCIÉTÉ	20
CHANGER D'ÈRE	27
INÉGALITÉS	34
ÉGALITÉ ET ÉQUITÉ	36
ÉGALITÉ DE NOTRE PAYS À DISPOSER D'UNE PLEINE SOUVERAINETÉ ET AU MÊME DROIT AU DÉVELOPPEMENT QUE LES PAYS AVANCÉS.	40
ÉGALITÉ DES DROITS HUMAINS	50
ÉGALITÉ FEMME-HOMME	57
ÉGALITÉ DES RÉGIONS	64
L'ÉGALITÉ POUR NOTRE JEUNESSE	68
ÉGALITÉ DANS LA NATURE	75
LA MAÎTRISE DE L'EAU	81
LE PANAFRICENTRAGE	96
DÉFENDRE NOTRE NATION ET L'AFRIQUE	114
AUTOSUFFISANCE ET AGRICULTURE	116
NOTRE SOUVERAINETÉ ÉNERGÉTIQUE	124
ENTREPRISES, INDUSTRIES ET MANUFACTURES, TECHNOLOGIES	139



Seen Égal-e Seen Égalité

LA MAÎTRISE DE NOTRE TÉLÉCOMMUNICATION 143

INTERNATIONALISME TRICONTINENTAL 147



SEEN ÉGAL-E SEEN ÉGALITÉ

L'esquisse de projet de société **Seen Égal-e, Seen Égalité** découle de la trajectoire historique impulsée par un des initiateurs du mouvement des assises de la gauche au Sénégal. Ce mouvement a bifurqué vers les Rencontres de la Gauche Historique, ensuite vers les assises nationales, et finalement vers *Benno*, sans pour autant atteindre l'objectif initial d'unir la gauche et proposer un projet de société cohérent. Plusieurs partis de gauche essayent périodiquement de se regrouper et lancent des appels à l'union, ce qu'il faut saluer et toujours encourager. Il importe de saisir l'urgence de réunir notre famille sur l'essentiel. Logiquement si certains membres parviennent à s'unir à des libéraux, il n'y a pas de raison que notre gauche, dans sa diversité, ne puisse pas se reconnaître en ce qu'elle a de commun et à agir ensemble. Certes, les choses sont plus complexes, les rancœurs et les incompréhensions tenaces. Mais cela est surmontable en focalisant sur le Que faire ?

Il importe d'abord de comprendre l'importance de la gauche dans notre pays. Mais aussi comment la réalité contemporaine de ce dernier y permettra ou non son épanouissement.

Enfin, nous proposons une esquisse de projet de société comme consensus du vivre ensemble.



Mise en Contexte

La gauche au Sénégal a joué un rôle historique majeur dans la construction de l'État-nation et l'évolution progressiste des consciences politiques en Afrique. Certaines de ses franges ou élites ont fait des compromis, d'autres des compromissions, d'autres n'ont pas dérogé à leur principe, et ont été marginalisées et se sentent incomprises. La gauche sénégalaise, au fil des ans, a centré ses efforts sur le contenant, soit principalement la bataille du regroupement et l'effort d'unification autour de la démocratie représentative et des joutes électorales. Des coalitions électorales sont advenues, ont perduré ou pas. Nous avons diversement contribué à faire élire les présidents et n'avons pas pu réellement gouverner à gauche, y compris même dans les deux décennies d'indépendance où le régime était éphémèrement socialisant. Au fil du temps, beaucoup de nos membres se sont retrouvés au sommet de l'État et dans l'administration, d'autres se sont recyclés au niveau syndical ou dans les organisations de la société civile. Tous les partis de gauche se sont épuisés ou ont été fragmentés. Généralement, il y a eu un recul face aux forces du marché, désormais à un stade de centralisation et de concentration du capital inusité grâce à l'ouverture libérale mondialisée, avec son mythe, de tout vendre, et vivre pour consommer, et si possible le plus individuellement ! Ainsi à gauche, il y a eu progressivement un renoncement aux enjeux fondamentaux de projet de société. D'ailleurs, même s'ils sont rarement énoncés sous la



forme de programmes, ils passent inaperçus, tellement d'immenses franges sociales dans la société, pourtant concernées, sont pour les unes dans la dépolitisation, ou le court terme, voire la survie, les autres dans une conscience politique éveillée, mais, engluée dans le brouhaha politique, médiatique et culturel.

Mais comment en est-on arrivé là ?

Le Sénégal a connu un début d'indépendance chaotique, échouant sur son épisode confédéral et sombrant dans une violence inouïe peu relatée dans l'histoire officielle. Sans être chronique, cette violence de l'État et de la rue survient sporadiquement lors d'épisodes électoraux sanglants qu'une culture d'impunité et divers mécanismes de régulation sociale contiennent laborieusement. Cette spirale violente détonne avec l'apparente civilité de la société. Cette dernière s'accoutume mal des invectives et joutes qu'amplifient les médias sociaux. L'exaspération et la frustration d'une jeunesse défavorisée et relativement manipulable rendent chaque épisode électoral dangereux pour l'équilibre national, compte tenu de la fragilité du pays.

En effet le Sénégal a été le premier pays subsaharien à subir les ajustements structurels dès 1980. Les déséquilibres structurels n'ont pas été redressés. L'épisode qui a supplanté le régime socialisant, dans les années 90, a permis aux libéraux d'amplifier les tendances au négoce sous-jacentes dans la société et à créer une société de marché débridée, à l'affai-



risme dynamique. Dans ces circonstances, la coalition nationale-libérale au pouvoir est principalement articulée sur une alliance présidentielle et des factions associées. La coalition ne remet pas en question ce désordre économique et s'évertue au capitalisme d'État. La sphère économique est constamment soumise à des impératifs d'une autre nature que la recherche de l'efficacité économique, succombant parfois à la prédation de l'économie rentière. Le régime ne peut fonctionner non plus sans perfusion extérieure et alignement sur les *desiderata* des pays dominants. Il a des tendances *patrimonialistes*, alliant paradoxalement des franges *compradores* et nationalistes. Le régime a réussi à coopter une intelligentsia, aux inclinaisons patriotiques et même au discours gauchisant, convaincue de s'allier tactiquement aux néo-libéraux qu'ils prétendent convaincre de préserver des réformes nationalistes et des filets sociaux.

De nouveaux acteurs s'articulent sur de nouveaux segments du capital, plus proches des nouvelles formes d'accès au capital étranger et local issues de l'ère des ajustements structurels. Il y a désormais davantage de membres du pouvoir d'État recyclés dans les entreprises. Mais plus subtilement, il y a aussi à l'instar du privé, au sein de la haute bureaucratie, un noyau d'experts et de cadres souvent en charge de la négociation, de l'évaluation ou de la mise en œuvre des programmes, qui ont, en amont et en aval d'eux, une foule de bénéficiaires et de courtiers. C'est l'*expertocratie*. Elle peut discourir à l'instar de la rhétorique de la Banque mondiale, elle côtoie les



consultants, voire dispose, du même statut et tente de se démarquer des circuits d'accumulation étatiques forgés dans la phase néocoloniale. Ne disposant pas des moyens de la reproduction technologique, mais possédant le savoir-faire managérial, les "experto-crates" sont parmi les seuls capables de décrypter les nouvelles formes d'accumulation possibles, ce qui les rend attrayants et stratégiques pour la Banque Mondiale, le FMI, le bloc de l'OCDE, voire même les coopérations bilatérales majeures, mais aussi pour certains paliers plus occultes de l'État tentant de les utiliser pour l'enrichissement illicite. En charge de projets et programmes, ces nouvelles strates pilotent au sein de l'État et de la société de véritables enclaves où toute une hiérarchie de cadres et d'agents dépend d'eux. Si certains membres de cette élite ne répondent pas aux tentations prédatrices, d'autres y sont soumis, d'autant qu'ils sont favorisés par de nouvelles règles du jeu qui leur sont intelligibles. La réponse à la question de savoir si cette frange constitue une masse critique, à même de remplacer la couche dite patrimonialiste ou *compradore*, ou à se substituer complètement au pouvoir d'État semble prématurée, alors qu'il n'est pas exclu que se forment des alliances, et des clivages. On distingue dans le régime au pouvoir d'autres réseaux multiples, structurés culturellement autour des possibilités de captation de rentes et/ou de reproduction électoraliste du pouvoir politique.

Ces groupes et coteries bénéficiant de l'accès exclusif et prioritaire au foncier, au marché des capitaux, aux mécanismes d'endettement, aux avantages



de l'État et de l'influence extérieure ne se laisseront pas prendre facilement et sans résistance leurs privilèges. Le pillage des ressources naturelles de l'Afrique, qu'impose le modèle de consommation gaspilleuse au bénéfice exclusif des opulents, anéantit tout développement durable pour nos peuples. Ce régime, qui cherche à perdurer, est déjà en décadence et son impopularité est avérée alors que des résistances éparses s'organisent. Il faut qu'elles se conjuguent, afin de s'ingénier à la transformation graduelle du pouvoir, pour qu'il soit l'outil des majorités laborieuses et autres opprimés de l'ordre local. Autrement, le régime à la capacité de se reproduire, en plus de sa capacité d'instrumentaliser les pouvoirs judiciaire et parlementaire. Seule une prise de pouvoir pacifique et fermement démocratique pourrait éviter une confrontation sanglante, incompatible avec la vulnérabilité géopolitique de notre sous-région.

L'arène politique, où tout semble se jouer, est souvent inutilement bavarde et superficielle. Elle a peu de prise sur le réel, qu'elle biaise et élude et offre parfois des spectacles dégradant notre démocratie fragile.

On note une religiosité croissante de l'espace public et politique, qui y revendique ou non la participation des religieux ou un recul de la laïcité. La croyance sociale répandue du déterminisme divin et la conviction de certains, que les valeurs religieuses et culturalistes solutionneront l'échec du développement, cultivent cette inclinaison au sein du peuple et de quelques dirigeants. Ceci n'est pas propre au



Sénégal, on observe ce phénomène démagogique dans plusieurs formations sociales frappées par la crise du capitalisme et la crise de sens. Compte tenu de la dynamique qui s'aggrave au Sahel, avec le fondamentalisme et le djihadisme, notre islam et notre chrétienté syncrétiques africaines, voire notre République, sont en danger.

Cette tension amplifie les enjeux politiques dans l'information. Trop de médias, de médias sociaux et de faiseurs d'opinions polluent l'espace public, supputant sur les désaccords politiques, les crises diverses et les nombreux scandales judiciaires et financiers. On y lit souvent des discours moralistes et autres sermons manichéens, substitués à l'analyse de la réalité scientifique de notre formation sociale. Cela nourrit la violence sourde qui s'épanche parfois par des propos ou des actions qui dégénèrent et irradient toute la société. Elle trouve dans l'exaspération et l'indocilité légitimes d'une partie de la jeunesse un réceptacle au potentiel explosif. Tout cela se traduit par une désinformation et une désaffection de la politique réelle, ou par un activisme intempestif. On remarque un manque de discernement de bien des citoyen-nes sur ce qui est désormais de gauche ou de droite, quoique cela résulte beaucoup de la prétendue *realpolitik* qu'a longtemps animé la dépolitisation du néo-libéralisme.

La sortie de crise de la pandémie de Covid demeure difficile. Le sang coule désormais impunément dans les joutes pré-électorales et constitutionnelles. Les acquis



démocratiques gagnés de haute lutte sont contrariés. La paix et la stabilité exigent la violence légitime crient les uns. Les autres déplorent la confiscation des libertés publiques et la violence du régime. D'autres abusent de ces libertés pour faire advenir un ordre qui répugne à la démocratie. En somme de ce qui précède, beaucoup considèrent que la République est en danger, et d'autres que c'est cette dernière qui est désormais dangereuse.

Malgré une certaine érosion, les valeurs de gauche, comme les valeurs éthiques d'ailleurs, persistent néanmoins au sein du peuple. Les idéologies de gauche semblent plus perceptibles chez les personnes âgées qui les ont vécues. Beaucoup de jeunes ignorent conceptuellement les valeurs et les projets de gauche. Parmi ceux engagés beaucoup s'activent et s'échinent à faire la politique autrement et principalement par le canal de la communication ou simplement animés de leur colère légitime, en bravant l'autorité dans la rue. Abandonnées par l'absence de projet de société cohérent et palpable des tenants du pouvoir d'État, des masses importantes de notre peuple vivent, se débrouillent, impuissantes et dépassées par l'ampleur multiforme des problèmes. Ainsi, la dépossession des paysanneries demeure la forme de paupérisation la plus grande. Elle fait basculer dans l'économie informelle les forces vives de la nation.

Au Sénégal, la société de négoce a pris des proportions énormes, faisant tomber dans le mercantilisme



des strates entières de producteurs, ruraux ou non, diplômés comme membres du *lumpenprolétariat*. Ils œuvrent dans le pays et à l'extérieur, en réseaux diasporiques sophistiqués. L'économie informelle y domine, mais ne peut absorber les 300 000 demandeurs d'emplois qui arrivent chaque année sur le marché du travail. En valeur ajoutée, ce secteur dit informel contribue pour plus de 3000 milliards à l'économie nationale, même s'il est dans sa vaste majorité composé d'emplois précaires, sous-payés et ne disposant pas des services sociaux. Cette économie informelle est tournée vers les produits de la modernité, la satisfaction d'une consommation par le recyclage ou le bas de gamme importé, mais fournissant, à défaut de mieux, les demandes et l'emploi de l'essentiel de la population. La forme précapitaliste se caractérise par la transformation domestique familiale ou individuelle, la petite production, la petite industrie, la transformation et transaction marchande communautaire, périurbaine et religieuse ; la petite distribution ou le stockage de l'économie du *container*.

L'État laisse faire avec un grand laxisme cette économie de la débrouille, signe aussi de son propre échec, taxant là où il le peut et laissant s'installer et croître une corruption endémique, dont il est aussi l'épicentre, avec des scandales récurrents qui défrayent la chronique.

Les différents régimes politiques qui se sont succédé vivent des perfusions de l'aide internationale et du



bradage des pans utiles de l'économie, des immobilisations foncières et du bâtiment et de diverses captations élaborées de rentes. Le boom immobilier dans la capitale illustre combien les terrains, au prix du marché, défiant toute logique économique, sont 15 fois plus chers qu'en 1990, alors que les logements locatifs sont de moins accessibles et doivent abriter plus de 42% des habitants de la capitale.

Toutes ces réalités, parmi tant d'autres, sont des terreaux improductifs pour des forces de gauche. Il y a aujourd'hui un certain esseulement, une confusion et une dispersion des forces progressistes. Une partie de notre jeunesse, exaspérée et sans horizon, gronde et se décline en variantes politisées ou non. Peu parmi ces jeunes sont organisés au sein de forces politiques progressistes. On note une effervescence et un engouement pour la résistance de milliers de jeunes contre le régime en place. Quoique beaucoup soient lucides, on peut interroger leur discernement politique à ne pas se laisser capturer par les populismes et culturalismes.

On remarque, de l'autre côté, un regroupement de certaines forces de gauche, en blocs coalisés, au niveau du pouvoir, comme de l'opposition. Il y a aussi sporadiquement de multiples efforts de certains partis et individus pour favoriser une convergence de ces forces à chaque prélude électoral. Dans l'ensemble, on pourrait encore mieux faire, pas seulement pour le contenant, mais surtout pour le contenu.



Mais comment reconstruire une politique progressiste et citoyenne, à partir d'une offre susceptible de faire converger les revendications de mouvements fragmentés et parfois divergents?

Il revient aux militants, aux citoyennes et citoyens engagé-es, face à l'action parfois défailante des dirigeant-es, de mettre la pression afin de façonner le message progressiste. La gauche, dans notre entendement, s'inscrit dans le combat donnant à la démocratie son sens émancipateur et affirmant les droits humains et du citoyen, les droits sociaux individuels et collectifs, les droits à la maîtrise sociale du système économique. Dans le contexte du Sénégal actuel, construire la gauche alternative exige, pragmatiquement, que l'on développe pour l'instant des stratégies principalement autour du centre gauche avec le maximum de forces politiques et populaires se réclamant du progrès social. Avec minimalement toutes les forces et tous les mouvements sociaux engagés contre le néo-libéralisme, contre l'impérialisme, et dans une perspective panafricaine en faveur d'avancées démocratiques et populaires, du progrès dans la libération des femmes et dans le respect des exigences d'une gestion écologique viable de la terre.

Seen Égal-e - Seen Égalité s'inscrit dans cette dynamique d'organiser les aspirations des classes populaires, pour circonscrire et renverser les pouvoirs dominants qui empêchent leur concrétisation. La plupart des partis politiques ayant renoncé à la



formation politique de leurs membres, il est retenu de garder ce document le plus accessible possible.

Ceci est un outil à opérationnaliser principalement par nos travailleuses, nos travailleurs, nos sans-emplois, notre jeunesse. Cette jeunesse consciente qui perpétue les espérances de générations qui n'ont pas pu définitivement abattre l'injustice sociale et l'ordre impérialiste et néo-colonial. Nous escomptons ensemble faire reculer les bornes de l'idéalisme, de l'ignorance et de l'adhésion à des illusions passéistes obscurantistes et ethnocistes. L'exigence est d'assurer la démocratisation de la société et la socialisation de la gestion économique. Le renforcement progressif de la convergence, dans la diversité, exige la tolérance et la conciliation. Il nous faut, avec l'esprit de discernement, armé-es de science de culture et d'altruisme empathique, dégager l'horizon pour esquisser les fondements d'un projet de société progressiste viable et enviable pour la multitude. Revisiter et vivifier les valeurs qui fondent la gauche, au-delà du discours ou du label, en se fondant sur la praxis. Entre autres la pratique de l'altruisme, la solidarité avec les opprimés, l'égalité à tous les niveaux, le refus de l'exploitation, de l'oppression et de l'injustice; l'élan pour le progrès social, la laïcité, la liberté, la conscience révolutionnaire... Ainsi nous parviendrons à assainir le projet politique et esquisser et mettre en œuvre ensemble un projet de société.



Nous continuons à résister et à nous organiser consensuellement pour construire ensemble l'histoire. L'histoire d'aujourd'hui est celle d'une terre en danger. Elle est affectée par l'impact de la crise multidimensionnelle issue de la crise du capitalisme impérialiste des oligopoles. Le basculement du monde se manifeste par une crise multiforme, sanitaire, économique, climatique, militaire et de sens... La reprise économique sera donc morose et on peut tabler sur une croissance mondiale de 3%, moyenne probable attendue sur les cinq prochaines années. La pénurie de financements, le surendettement, l'inflation et les réponses des bailleurs, par le durcissement des politiques monétaires et un relèvement des taux d'intérêt, plaident tous pour un sursaut de notre souveraineté. Sortir de l'impasse, dominée par le capitalisme des oligopoles (et de son régime mondial de la peur et de l'insécurité, incapable d'imaginer la paix que comme l'ordre entre deux guerres), impose des réponses originales et audacieuses. Elles doivent allier simultanément, démocratisation de la société et progrès social.

Pour ce faire, il faut s'opposer aux intérêts socio-économiques que défend et représente le régime



en place. Ce dernier est issu du mode néocolonial de croissance et qui a agi, longtemps, dans le sillage de l'administrateur colonial, du tirailleur et même du fossoyeur des initiatives panafricaines. Les mœurs dans le pays ont été érodées par les comportements ostentatoires, les excès de ceux qui possèdent et leurs imitateurs et qu'amplifie l'internet voyeur. Le *social-narcissisme*, l'apparence et l'invective ont chassé la pudeur et le *suturè*. L'impunité persiste là où, d'évidence, il fallait sévir. Le Sénégal n'a pas de problème de carence de textes, mais il souffre d'un manque sélectif de volonté politique de les appliquer. C'est le visage du mirage démocratique sénégalais. Une culture politique, ancienne et rétive, permet néanmoins une relative organisation démocratique des forces et une libre expression difficile à bâillonner.



La lutte des forces de gauche de nos micro-États impose donc l'organisation des revendications des classes populaires, pour contenir, et si possible, renverser les pouvoirs locaux des oligopoles de la triade impérialiste. L'objectif est l'État panafricain fédéral, du moins régional.

La nécessité du renouveau passe par la lutte contre l'amnésie quasi collective de l'Histoire concrète de



l'Afrique et de sa diaspora, et exige de s'interposer contre l'ignorance, les diversions et la médiocrité entretenues. C'est aussi un sursaut nécessaire, tirant les leçons des luttes anti-impérialistes et de décolonisation, de l'expropriation écologique, des indépendances négociées et des luttes de libération nationale, des luttes pour les droits des femmes, les droits civils et politiques et contre l'impunité et enfin de l'échec du panafricanisme institutionnaliste. C'est donc admettre le caractère toujours inachevé de la libération totale de l'Afrique et de ses diasporas.

Armés de cette conscience, comme tous les peuples et individus, nous aspirons à être libres et égaux et à disposer équitablement d'une vie digne et heureuse. Nous escomptons, à notre échelle de formation sociale, contribuer à un renouveau de la pensée et de la praxis panafricaine critiques.



Seen Égal-e Seen Égalité

SEEN ÉGAL-E SEEN ÉGALITÉ



Esquisse de projet de société

Le présent document est issu d'une consultation de progressistes du Sénégal en vue de la convergence de forces démocratiques et populaires. C'est une dynamique de construction de convergences d'idées dans la diversité. La construction de cette mouvance politique, et le rassemblement des acteurs qui la composent conditionnent le succès des revendications sociales et les exigences de rénovation d'une gauche authentique, résolument en faveur du peuple. La volonté collective du peuple de servir le Sénégal est organisable et mobilisante. Une vaste coalition de gauche ouverte à toutes et tous les patriotes progressistes et intègres est capable de porter et de concrétiser les espoirs de changement du peuple.

Notre convergence œuvre pour l'avènement d'une troisième république et un développement autocen-



tré progressiste panafricain, écologiste et féministe. Elle escompte la reviviscence de l'espoir révolutionnaire, encore fort ou diffus dans plusieurs tranches de notre population. Cette convergence fait aussi écho aux espérances de nos masses défavorisées, de voir résolues leurs aspirations essentielles et fondamentales et l'avènement d'une ère harmonieuse et prospère.

Cette esquisse de projet de société est d'abord offerte aux partis, coalitions de gauche et à toutes les bonnes volontés progressistes qui pourraient se l'approprier ou infléchir leurs programmes ou conception. Fort de ce tremplin, le projet *Seen Égalité* bonifié s'adressera ensuite à toutes et tous nos compatriotes. C'est une dynamique en construction, débutant présentement et jusque dans un horizon perceptible. Elle commence maintenant et doit s'amorcer structurellement par les changements ici proposés. On est dans l'amorce du projet de société, le court et le moyen terme demeure ajustable, et sera graduellement retouché par les apports des forces vives de la nation. On percevra, par la mise en œuvre et la praxis, la trame qui se dégage pour les décennies à venir.

Si les conditions politiques actuelles l'autorisent, *Seen Égalité* pourrait aussi singulièrement représenter une option du changement dès les présidentielles de 2024. Il appartiendra à nos masses laborieuses conscientes, et aux fractions agissantes du peuple organisées, de davantage s'approprier et améliorer ce projet de société. Nous escomptons à cette étape-ci que



la démarche soit consensuelle, et en convergence, dans la diversité de nos palettes d'obédiences.

Le projet **Seen Égal-e, Seen Égalité** endosse les fondements institutionnels des Assises nationales du Sénégal, et sa Charte de Gouvernance Démocratique. Il prône cependant une assemblée constituante pour l'avènement d'une troisième république. Cette assemblée est le moyen le plus démocratique de transformation de notre société pour affronter les défis du 21^e siècle et surmonter nos dysfonctionnements et déséquilibres institutionnels. Cette constitution améliorerait celle de 2001, et sera davantage en phase avec les aspirations populaires en intégrant le droit à l'eau, les droits économiques, sociaux et culturels. Cette assemblée accélérerait l'unification politique panafricaine, mettrait fin à l'*hyperprésidentialisme* et permettra l'avènement d'une démocratie parlementaire résolument africaine, avec une séparation patente des pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif républicains. Le parlement ne doit être constitué que de député-e, sans cumul d'autres fonctions. 10 % des député-es peuvent même être constitué-es au tirage au sort national. Quiconque dès sa majorité devrait pouvoir être conseiller-e municipal-e ou député-e et apprendre le décorum de l'Assemblée. Nous pourrions y introduire des mécanismes délibératifs et décisionnels et diverses catégories juridiques issus de nos traditions et coutumes, tout en sauvegardant le caractère laïque de la république. Il faudrait aussi amender la loi organique de 1992, qui énonce les compétences du Conseil constitutionnel, et s'assu-



rer que l'indépendance de ses membres relève exclusivement, dans leur désignation et leur décision, hors des prérogatives de l'exécutif. Ce dernier doit fonctionner avec un nombre modeste de ministres au train de vie modeste.

Cette gouvernementalité originale doit garantir la séparation des pouvoirs et la protection des droits et libertés des citoyen-nes. Ce mode de gouvernement est au service d'un développement national et populaire de rupture avec le dispositif néo-colonial. Il nous faudra rompre aussi avec l'adoption aveugle du principe de compétition capitaliste qui impose un consensus tronqué, excluant l'imaginaire d'une autre société, fondée sur l'altruisme, l'égalité et la solidarité. Notre projet de société repositionnera notre pays dans une Afrique plus souveraine et contribuera plus audacieusement à son unité. Il nous faut pour cela, un mode d'organisation de type nouveau, par son recrutement, sa mobilisation souple, son inclusivité tactique, ses alliances organiques avec les structures sœurs. Cela permettra d'asseoir un dispositif démocratique à même de contrer l'accumulation par dépossession de ceux et celles qui paupérisent et qui empêchent les aspirations légitimes du peuple.



Dans cette lutte, une des particularités, en plus de l'égalité, qui sert de matrice au projet *Seen Égal*, est l'eau. L'eau, source de vie, aux multiples propriétés et aux nombreuses capacités, est, au sens propre comme au figuré, le vecteur qui irradie et conditionne notre projet de société. Il y a une faible égalité quant à notre accès à l'eau dans le Sahel. Sans un accès équitable et sûr à l'eau pour toutes et tous, il ne peut y avoir de développement durable. L'eau est un catalyseur politique, socio-économique, essentiel à la subsistance, à la bonne vie, à la croissance économique, à la justice, à l'emploi, et à l'équilibre du vivant.





Sauvegarder l'eau comme bien commun, la protéger, la maîtriser, l'assainir, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable gratuitement ou à un coût abordable à toute notre population, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, réduire la morbidité, la mortalité et les catastrophes liées à l'eau, assurer une gestion locale et transfrontalière de toutes nos ressources sont parmi les enjeux qui animent notre projet.

Nos forces et individualités éparpillées ou déjà coalisées aspirent à cette maîtrise responsable et respectueuse de l'eau dans un Sénégal et une Afrique unie, anti-impérialiste, anti-capitaliste et œuvrant, contre toutes formes de domination, pour un autre développement écologiste maîtrisant son accumulation. Cette accumulation est au profit de notre souveraineté nationale et panafricaine. Elle sert prioritairement à satisfaire l'accès à toute la population aux besoins essentiels et à l'égalité des opportunités et des droits conférés, pour plus de justice sociale et de possibilités d'atteindre le bonheur.



Cette quête du bonheur peut prêter certains à sourire. Pourtant, autant il faut questionner la pertinence du développement lui-même, dont il dépend désor-



mais, autant on peut légitimement aspirer au bonheur. Simplement et sans démagogie, en tenant compte de comment nous le percevons culturellement, l'État républicain doit assurer les conditions minimales qui permettent le bonheur d'advenir pour les contemporains et les générations à venir. À savoir, entre autres, la sécurité, la paix, la satisfaction des besoins essentiels, un travail digne et décent, du temps libre, une qualité de vie, des droits équitablement répartis, des devoirs partagés, une liberté et un exercice démocratique, une symbiose avec la nature qui est préservée, une culture préservée, et une communication épanouie, le bien commun et l'intérêt général assurés... Le but d'être plus, plutôt que d'avoir plus, demeure l'esprit qui doit animer l'atteinte de ces grandes exigences de la société nouvelle.



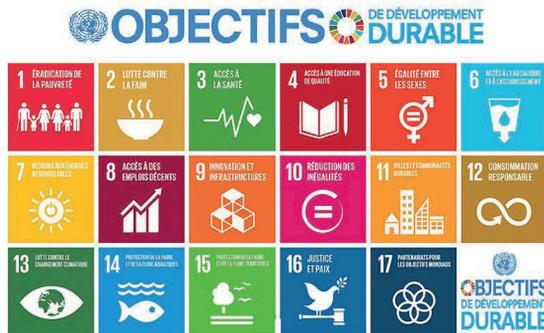
Changer d'ère



Nous souhaitons changer d'ère, et mettre en œuvre un nouveau contrat social, ancré dans l'égalité et les droits humains et le progrès social. Nous aspirons à une société inclusive et tolérante, respectueuse de la diversité et du pluralisme, et préservant la laïcité des institutions publiques. Changer de paradigme se fait par transitions, mais implique des luttes sociales pour la justice sociale et l'intégrité. Les mouvements populaires et sociaux peuvent amorcer ce changement pour atteindre notre pleine souveraineté. Il s'agit de favoriser une démocratie populaire, de restructurer le secteur informel, relever notre capital humain -qualité de vie, qualité d'éducation de nos ressources humaines; redresser l'égalité de genre ; restructurer le marché du travail ; et généraliser l'intégrité dans la gouvernance. Il s'agit donc pour l'épanouissement de notre souveraineté de confier au peuple à ses citoyennes et ses citoyens les pleins pouvoirs afin qu'advienne des institutions politiques favorisant leur pleine participation.



Nous adhérons pour ce faire aux 17 objectifs de développement durable des Nations Unies "Les objectifs de développement durable sont un appel à l'action de tous les pays – pauvres, riches et à revenu intermédiaire – afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète. Ils reconnaissent que mettre fin à la pauvreté doit aller de pair avec des stratégies qui développent la croissance économique et répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en luttant contre le changement climatique et pour la protection de l'environnement". Nous les mettrons en œuvre résolument avec détermination.



Mais nous souhaitons aller plus loin, et rompre avec notre soumission extérieure au capitalisme mondial et au secteur privé, soumettre nos rapports extérieurs à la priorité de notre développement équilibré endogène et du progrès social autocentré. Nous gelerons la phase 3 du Plan Sénégal émergent et réorienterons le Sénégal à bâbord dans une trajectoire de justice



sociale et de progrès. Notre plateforme réclame une Assemblée constituante et une nouvelle République. Nous prônons une Assemblée constituante, émanant du peuple souverain et élue au suffrage universel. Elle est composée d'un nombre égal de femmes et d'hommes élu-es par un scrutin reflétant proportionnellement les différences socio-économiques et ethnoculturelles. Il faudra forger une grande alliance démocratique et sociale à l'échelle nationale de toutes les forces vives déterminées à concrétiser la souveraineté populaire. L'assemblée consultera le peuple sur les valeurs et orientations de la nouvelle constitution à adopter par voie référendaire.

Il s'agit entre autres, de réduire le présidentielisme et de redistribuer les pouvoirs et les avoirs au peuple et aux masses laborieuses. L'objectif est de tendre vers un équilibre dans le mode de production et de consommation et en faveur d'un niveau de vie respectueux de la soutenabilité environnementale et la défense du bien commun. Un Sénégal sur la voie du plein-emploi, de la démocratie substantive et d'une intégration politique renforcée avec ses voisins. Un pays qui s'engage plus résolument pour une supranationalité en faveur de la confédération panafricaine.

L'organisation d'un État social souverain, orientant l'investissement, déconcentrant la propriété, rééquilibrant le développement en faveur des femmes et de la jeunesse et organisant les disparités, au profit de la multitude défavorisée, sera politiquement exposée à



des résistances économiques politiques et culturelles importantes, autant endogènes qu'exogènes.

Il faudra méthodiquement expliquer aux masses, et prioritairement, à notre jeunesse, parfois désorientée et dépolitisée, le projet social autocentré et fédéral panafricain, dans des termes qu'elles finissent par défendre, et les éloigner de la tentation des achats de conscience et de la pulsion affective. Nous devons nous adresser aussi aux élites et personnes dans l'aisance, et solliciter un sursaut patriotique de certaines qui pourraient rallier la cause du peuple. Œuvrer enfin pour la réaffirmation de la sécularité de l'État et arrêter la distribution occulte de l'argent, les rentes viagères et autres passe-droits en direction des religieux.

Les inégalités sociales augmentent si inexorablement que les réformistes n'entrevoient, dans leur intégration à l'économie monde, que de resserrer la fiscalité et la réglementation, pendant que les peuples fulminent la révolte réactive ou sombrent dans les replis identitaires. Le plus difficile sera de contrer l'aliénation culturelle et religieuse induite par le consumérisme et l'idéal de la société de consommation projeté par l'hégémonie dominante et le culturalisme. Ici comme ailleurs, ces valeurs ont réussi à homogénéiser la conscience de pans entiers de l'humanité, y compris même inconsciemment dans ses portions rétives.

Or le projet de résistance, de riposte et de progrès social exige une sobriété, un renoncement, l'enga-



gement quasi permanent. Car pour atteindre un développement équilibré, un infléchissement en faveur des femmes, un sens du sacrifice, plus d'une génération doit investir temps et moyens dans le projet progressiste. Cela suppose un impôt plus lourd et plus équitable pour bâtir les infrastructures et améliorer les services sociaux, plus d'effort de travail, des valeurs de probité et d'intégrité, un altruisme et de la solidarité dans la défense de l'égalité et la redistribution équitable, une retenue dans le mode de production et de consommation au profit de l'environnement. Bref une frugalité en porte à faux avec les diversions entretenues et médiatisées, du haut vers le bas et de façon transversale, dans la société par les ambiances amplifiées et festives, sportives, voire même religieuses et le modèle de l'aliénation dominante du capitalisme. Ce dernier est décomplexé, basé sur le culte de l'argent ostentatoire, l'*otium* frivole, la publicité du jeune et beau, le dédain des faibles, l'innovation technologique et le formatage des individus atomisés par le marketing des médias sociaux et l'industrie culturelle. Il se reproduit par l'obsolescence programmée et l'addiction au consumérisme narcissique et ostentatoire. Le cumul de ces situations entraîne une grande désaffection ou une mal information de nos masses.

Comment dès lors faire renaître un projet socialiste à visage humain souriant et moins austère, malgré la gravité que requièrent les défis à relever d'urgence ? En tous cas, cette option demeure plus possible en Afrique qu'ailleurs. Pour deux raisons en apparence



simples. Le sous-développement et les exigences imposées par la polarisation font que la survie et l'âpreté de la vie l'emportent sur l'aisance et l'abondance, dont seule une minorité dispose. Par ailleurs, la mentalité africaine est culturellement généralement optimiste, avec moins d'angoisse existentielle et la quasi absence de la peur du lendemain. Le temps social y est long et les mœurs encore ouvertes à la valeur d'usage, au bien commun. Croulant moins sous les objets et marchandises, la vie de la multitude a encore sens et consistance, ce qui fait que l'altruisme et la solidarité perdurent malgré la forte érosion de ces valeurs par l'aliénation marchande.

Nous sommes conscient-es que notre projet audacieux sera cependant en contradiction avec un Sénégal où nos valeurs se sont délitées. Tout en étant soucieux de l'harmonie à préserver, le projet est une longue et difficile marche vers l'égalité qui ne peut être qu'une lutte révolutionnaire. L'option est autogestionnaire, démocratique et participative. Les conditions révolutionnaires n'étant pas réunies, et la société n'étant pas mûre pour notre dessein, il nous faudra une intelligence anthropologique et du tact, sans compromission, pour assurer la mobilisation. Vu le modèle de gouvernance constitutionnelle en vigueur, et répugnant au coup d'État et à l'abrogation de la Constitution, seul l'accès à la présidentielle et au référendum permettent d'amorcer le processus hardi et salutaire de réformes profondes.



Notre plateforme réunira des forces patriotiques progressistes, à même de formuler, à partir de ce projet de société un programme, et désigner l'équipe et la personnalité susceptibles de la porter vers cette victoire. Il sera de la responsabilité du gouvernement issu de la victoire électorale d'engager, avec tous les partenaires sociaux, la négociation en vue du calendrier et des modalités de la politique sociale à mettre en œuvre. Cela se fera avec des dirigeantes et des dirigeants aux niveaux national et local, qui reflètent les masses représentées, aussi bien sociologiquement que dans leur travail quotidien. Des *leaders* pourvus de l'idéologie politique progressiste, des principes éthiques et du courage, pour mettre en branle un chantier révolutionnaire.

Une conjoncture régionale et internationale particulière due à l'épuisement du mode néocolonial de croissance, -à la polarisation locale de l'arène politique, au désarroi et à l'expectative de grands pans de la population- et à la progression de valeurs populistes et culturalistes rend cette option exceptionnellement possible, malgré les nombreux écueils.

Toutes ces exigences et bien d'autres sont à notre portée. Pour y parvenir, il faut d'abord lutter résolument contre les inégalités.



Inégalités



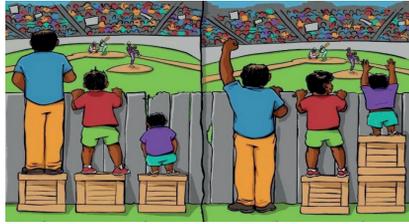
L'inégalité est principalement une résultante et une construction sociale et historique. Elle n'est pas le fruit du hasard ou d'un quelconque déterminisme ou destin. Elle est inhérente aux rapports de forces dans toute société. Cette dernière peut s'en accommoder ou la refuser. Avoir l'un de l'eau potable, l'autre de l'eau sale, un autre disposant d'une piscine ou un autre mourant d'inondation résulte de conditions qui ne relèvent qu'exceptionnellement du hasard et elles sont le plus souvent maîtrisables. Nous pensons qu'en débloquent le verrou de l'inégalité, s'enclencheront des changements structurels. Ainsi se dessine une éthique de réaliser les besoins humains, et non humains, dans le respect de la nature et de la liberté.

La matrice fondamentale de notre projet de société est donc l'égalité. (Adduna potu ndaa la, *ku naan jox sa morom mu naan*) Ce principe suppose que nous devons toutes et tous disposer dignement des mêmes droits, être traités de la même façon, et être soumis aux mêmes devoirs. Théoriquement ceci est acquis, dans les textes et certaines dispositions qui ont progressé. Dans les faits et pratiques, l'inégalité perdure à



tous les niveaux et exige qu'une propension résolue à l'égalitarisme rééquilibre les choses. Nous avons pourtant une égalité simple à comprendre, nous naissons toutes et tous et sommes mortel-les.

L'égalité n'est pas l'uniformisation, ni l'homogénéisation, ni la perte de diversité, ni que nous aurions une unanimité de vues, la même apparence et les mêmes désirs, ou que nous devrions agir de la même façon. C'est dans le respect de nos diversités, de savoir que nous disposons des mêmes droits et que personne ne doit être discriminé ou exploité. Ensemble, égales et égaux, nous traversons les écueils de la mondialisation.



Égalité et Équité

Nous prônons donc de faire advenir une égalité absolue de tous nos citoyennes et citoyens dans un avenir proche. Il n'y aura pas de différence dans les droits même si le droit à la différence et la liberté individuelle sont reconnus. Il faut une égalité de traitement impartial, en ce qui a trait aux droits économiques et sociaux, civils culturels et politiques. Cette égalité sociale des chances et des opportunités, voire même parfois des conditions, doit être assurée par l'action résolue vers l'équité de l'État, assisté par un volontarisme citoyen patriotique et républicain. Accélérer la marche vers l'égalité et l'équité, dans tous les domaines, suppose de changer les relations de pouvoir, en les infléchissant prioritairement pour redresser la condition des défavorisé-es, des subalternes et des opprimé-es. Ceci s'attaque aux dispositifs légaux, institutionnels, culturels, traditionnels, religieux, de genres qui sont réticents à la transformation de l'économie politique vers l'équité et l'égalité. Les forces qui nous sont antagoniques ne sont pas forcément que de droite, même si certaines refusent l'étiquette de l'appartenance politique ou même prétendent ne pas avoir d'affinités politiques, ou



soutiennent qu'il n'y a plus désormais de clivage droite-gauche. Elles répugnent à bousculer les hiérarchies et autres verticalités, en prétendant utopiste les efforts horizontaux de réorganisation équitable de la société.

Il y a pourtant bel et bien une attente et une demande des masses pour nos valeurs. Notre population, et surtout nos femmes et notre jeunesse, aspire à une condition de vie plus digne, avec plus d'équité, plus de justice, d'égalité devant les opportunités et possibilités. C'est à nous, l'offre politique, de préciser des voies pour atteindre ces idéaux et dépasser nos dissensions et croyances internes pour y arriver. La volonté politique est d'édicter de nouvelles normes et comportements en faveur du plus grand nombre, en respectant les droits individuels et collectifs. Par exemple, cela se traduit par l'accès pour toutes et tous à une eau potable, quelque soit leur condition sociale, taxer les gros consommateurs et punir les gaspilleurs et pollueurs d'eau. Dans une société dominée par le marché, restreindre l'accumulation exorbitante de la propriété privée, par une redistribution au profit de la multitude, impose de modifier structurellement les dynamiques socio-historiques de l'inégalité.

Ceci suppose une réorganisation hardie des forces du changement, principalement nos femmes, notre jeunesse qui, malgré leur frustration, leur capacité d'indignation et de réaction, ont vécu des décennies de dépolitisation et de désaffection politique. Ce phénomène fut autant entretenu par nos États désengagés de l'économie, fonctionnant sous procuration des ins-



titutions de développement, que par la réduction du champ de vision de nombre de nos partis politiques, englués dans les scénarios de factices démocraties pluralistes et de sociétés civiles cooptées.

Il faut réorienter l'attention publique et des forces progressistes vers la lutte et la défense de l'égalité des droits, (dont les droits à la terre et à la mobilité, à une vie décente, à l'éducation, à la santé, au logement, à une information juste, aux opportunités). Il nous faut démocratiquement tendre vers une société prospère, dans laquelle toute fille qui deviendra femme sera l'égale de l'homme, quel que soit le domaine. Les handicapés doivent être à l'aise dans la société qui doit adapter le travail, l'éducation, le logement, les transports, la culture, le sport et la communication à leurs contraintes particulières. Nous sommes astreints à un impératif et à immense effort de stratégies et d'unité, mais aussi au sens de l'introspection, du respect de soi et des autres.



SEEN ÉGAL-E
SEEN ÉGALITÉ



Égalité de notre pays à disposer d'une pleine souveraineté et au même droit au développement que les pays avancés.



Les pays du Centre ne veulent toujours pas que nous disposions pleinement de notre droit au développement. La reproduction de l'inégalité dans le développement global mondialisé, entre Centres et Périphéries, inflige à nos pays une condition subordonnée. Un capitalisme débridé, hybride et inachevé est entretenu par les tenants des centres et leurs alliés dans nos États-nation. Nous voulons contre cela, accélérer notre propre développement, parallèlement avec notre cheminement vers la fédération panafricaine et l'union libre de nos peuples. Une supranationalité qui nous imposera un renoncement partiel à notre souveraineté locale, au profit de l'unité de nos peuples, dans un État continental puissant efficace et moderne. On pourrait ainsi renégocier notre eau transfrontalière dans le sens des intérêts de nos peuples et du bien commun, en les mettant mieux au profit de notre développement collectif et hors des griffes des multinationales de l'eau.



Nos élites dirigeantes n'ont qu'une faible volonté de remettre en question l'interdépendance inégale qui ne profite qu'à leur propre reproduction et à leurs soutiens clientèles. Il n'y a pas de volonté politique, et surtout de capacité, de maîtriser le procès d'accumulation, continuellement conditionné par les relations extérieures. Certes, on peut noter un frémissement au Sénégal, de la part de l'État bourgeois et de ses coalitions hétéroclites, de contrôler ce processus- au-delà des *desiderata* des ajustements qui ne le permettaient guère, il n'y a pas si longtemps-. Mais ces initiatives ne contrôlent que des segments de l'État. Elles sont nettement insuffisantes pour maîtriser le procès d'accumulation. Il s'en suit une gestion de l'enlisement et une émergence incantatoire. Les rapports entre l'économie et le politique sont confisqués par des opérations invisibles et questionnables. L'attractivité économique est certes attestée, par une hausse des investissements directs étrangers et le tumulte des chantiers immobiliers et dans une moindre mesure d'infrastructures. Mais cette attractivité est plutôt dopée par le bradage de notre économie, et le prélèvement par prédation. Si on comptabilisait nos pertes et leurs externalités, nos recettes seraient bien supérieures à celles déclarées. Les recettes budgétaires de l'État atteindraient 6264 milliards d'après la loi de finances 2023, (dont 2345 en emprunts, selon le gouvernement). Malgré un renforcement du cadre macro-économique et une croissance estimée à 4,8% par le gouvernement, on n'en perçoit toujours pas l'impact dans la société. Ces



avancées de croissance, même avérées, demeurent en deçà de nos potentialités nationales et régionales. Il nous faut réorganiser nos rapports euroafricains, en déplaçant la frontière étriquée imposée par l'OMC et les injonctions des accords de coopération de l'UE-ACP qui perdurent malgré la fin de leurs exclusivités. Ensemble, ces ordres perpétuent le contrôle sur l'accès à nos ressources naturelles, aux technologies et notre système monétaire et financier.



Tout pays devrait disposer d'un droit égal à se développer, et chaque Sénégalaise et Sénégalais doit disposer de l'égalité du droit au développement, au bonheur et à l'épanouissement. L'audace est de se désengager sélectivement et d'élargir la marge de manœuvre de l'État, pour assurer une maîtrise du procès de l'accumulation. Il faudra rompre avec l'intégration défavorable dans l'économie monde, et sortir de l'extraversion induite par la production de ressources naturelles et extractives. En se préoccupant des intérêts des classes populaires et laborieuses, il faudra se déconnecter le plus possible des termes et des règles défavorables de l'ordre international. Un protectionnisme de nos agricultures, industries et culture est alors impératif. Un programme de nationali-



sation de tous les grands leviers de l'économie est entrepris pour recouvrer tous les instruments permettant la réappropriation de notre souveraineté. Il nous faut construire un système productif viable avec le projet sociétair et le protéger du marché. C'est la seule façon de sortir de la gestion postcoloniale et *compradore*. Pour ce faire, nous devons revoir notre croyance au développement et réarticuler nos espoirs sur un autre équilibre combattant l'hégémonie de l'économie et du marché. Le développement ne peut se réduire à produire pour un marché au péril des relations sociales et de l'environnement pour perpétuer un ordre inique. Notre après-développement est articulé sur une vision holistique de l'économie, lui-même centré dans le social, l'écologique et le culturel. Sortir de la distorsion imposée par la dualité greffée par la *colonialité* d'une économie duale publique et privée, et revoir notre conception du travail, en vue d'une stratégie de plein emploi et de la qualité de vie.

1) D'abord construire une économie publique, d'un État fort populaire et intègre qui sert, avec équité, des services essentiels et structure le bien commun, en veillant de façon autocentrée et décentralisée à l'héritage des générations à venir.

2) Ensuite, structurer une économie sociale et solidaire articulée sur un réseau de coopératives et d'organisations à but non lucratif, complétant les services à la population. Arrimée à cette même structure, mais aussi ayant sa propre dynamique, une grande portion du secteur informel est aussi modernisée par l'organi-



sation socio-économique de l'économie domestique, et la mise à niveau et certification des savoir-faire. Ici il s'agit des biens et services ciblant la famille, les ménages et réarticulant autant les petits échanges que les valeurs d'usage et le bénévolat.

3) Et enfin, en jonction avec cette économie domestique, soutenir une économie privée qui n'a pas comme seule vocation le profit, mais aussi de soutenir l'effort patriotique de développement interne et de préférence nationale à l'extérieur.

L'augmentation des biens publics souverains.

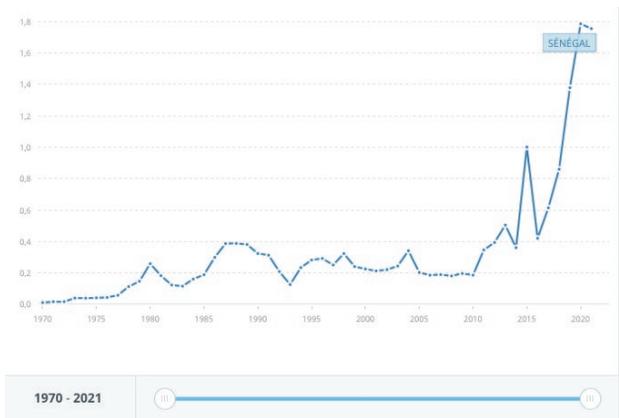
Le secteur bancaire devra inclure un pôle bancaire public rendant possible l'accès au crédit garanti par l'État, aux entreprises et aux ménages. La centralisation du surplus est accrue dans le domaine national, s'associant au capital privé national et international. Dans ce dernier, la diversification des partenaires et une emphase sud-sud seront privilégiées. Dans la perspective de l'exploitation gazière et pétrolière responsable, un fonds souverain sera créé pour les générations futures.

Une renégociation de l'enjeu de l'Éco, monnaie régionale (avec le Nigéria et le Ghana) sera déterminée avec comme option la sortie intégrale du Franc CFA et sinon l'hypothèse de la monnaie sénégalaise. Il ne saurait y avoir de monnaie commune, sans unification politique. Cet élargissement de notre souveraineté se fait, en autonomie collective, avec les formations sociales partenaires et voisines.



Des plans perspectifs généraux dresseront, dans le programme systématique de croissance et de redistribution, les détails des visées ajustées aux besoins et capacités de la société.

Un acte fort et souverain sera l'audit de notre dette dont plus de 80% sont libellés en devises étrangères¹. Il pourrait conduire à l'annulation et la répudiation unilatérales d'une portion illégitime de son volume.



Notre dette, juste avant le Covid, était déjà à un niveau qui est le plus élevé des 20 dernières années. Pour un pays qui a bénéficié de surcroît d'importants allègements de dette, c'est déplorable. Les régimes qui se sont succédé ont démesurément endetté les générations à venir, avec leur politique d'ou-

¹ "fin juin 2022, la dette extérieure se décompose de la manière suivante: 54% en euro (39% de la dette totale de l'administration centrale) 32% en USD (23% de la dette totale);6% en yuan (4% de la dette totale);1% en FCFA (1% de la dette totale);7% dans d'autres devises (5% de la dette totale). "



verture néolibérale et la croissance de la précarité. Nous consacrons de grandes parts de notre budget à rembourser une dette souvent questionnable. Le service de la dette serait de 1693,9 milliards FCFA (amortissement de la dette, 1269,6 milliards et charge-d'intérêt- de la dette 424,3 milliards). Le niveau per capita de la dette globale dépasse largement le demi-million de F CFA, ce qui est lourd au prorata du revenu de nos ménages. Si notre dette est clamée viable par nos autorités, nous frisons le surendettement et on est loin de la souveraineté budgétaire. Rapporté au PIB, l'encours de la dette publique ne cesse de croître fortement d'année en année. Si on se fie au projet de loi de finances, le Sénégal rembourserait 432 milliards de FCFA en 2023, soit une hausse de 74,3 milliards FCFA en valeur absolue et 21,24 % en valeur relative. "L'encours de la dette intérieure se chiffrerait, en fin juin 2022, à 3250 milliards".

Le profil de risque de notre ratio d'endettement demeure à la limite du soutenable, avec des dépenses improductives et parfois hasardeuses. La dette de l'administration est de l'ordre de 11 326 milliards F CFA, les dépenses de personnel sont de l'ordre de 1037 milliards de F CFA en 2022 et cette masse salariale est budgétisée à 1273 milliards pour 2023. L'endettement a servi une forte croissance et des dépenses en infrastructures qui n'ont pas généré ce fameux secteur privé dynamique pourvoyeur de prospérité et d'emplois. Il s'agit plutôt d'un modèle libéral bureaucratique qui fait la part belle au secteur



privé local et étranger, le seul qui ait vraiment bénéficié des marchés dérégulés en faveur du capital.

Le bloc social hégémonique perpétuant ce projet à l'échelle globale est constitué par le capital oligopolistique financier mondialisé qui ne peut être contesté par son subalterne, la bourgeoisie *compradorisée*. Cette dernière s'ingénie à se reproduire par ces conventions de financement de dette et par la rente dont sa survie dépend. Donc il ne reste au Plan Sénégal Émergent qu'à perdurer dans la perfusion des politiques d'austérité du FMI. Ce dernier, même s'il constate qu'il n'y a guère eu de transformation structurelle de notre économie, consentira à cette gestion de l'enlisement qu'il garde architecte de notre économie via la BCEAO, puisque nous ne pouvons sortir du cycle défavorable de déficit budgétaire et de financement extérieur en devises.

L'économie de la dette a même pénétré, par la microfinance et ses violences, les mœurs sociales et nos strates les plus démunies. Cette microfinance n'est ni lutte contre la pauvreté ni amélioration des conditions de vie, mais une économie du *business* comme une autre.

Des mesures structurelles doivent être entreprises sur les mouvements de capitaux, le commerce extérieur, la socialisation des banques. Une meilleure imposition des contrôles des changes. Un audit de la dette pour débusquer les dettes odieuses et justifier leur radiation. Une réforme fiscale radicale pourrait renflouer les

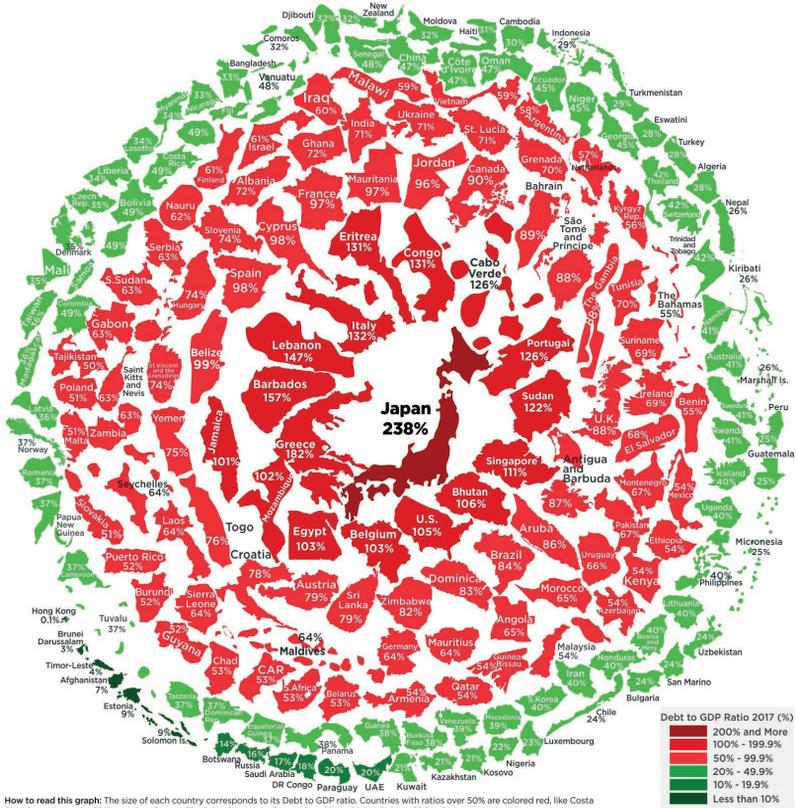


recettes fiscales, par un impôt sur les grandes entreprises privées nationales et étrangères. Ainsi faisant, être capable de mieux répondre aux demandes sociales et au maintien et à l'amélioration des infrastructures de base. Une baisse des taux d'intérêt pour stimuler la croissance. Une meilleure gestion de nos importations privilégiant davantage nos masses plutôt que nos élites. Une politique agricole et industrielle de substitutions aux importations pour satisfaire nos besoins socio-économiques dans la durabilité et le respect de l'environnement. Sans reconquête de notre souveraineté face à la finance internationale et du fait de notre incapacité d'user de ces sortes d'incitations à partir de notre propre monnaie, nous demeurons exposés à l'amoncellement de dettes.



Seen Égal-e Seen Égalité

The State of the World's Government Debt



howmuch.net



Égalité des droits humains



Dans notre imaginaire collectif, nous sommes des *bouts de bois de Dieu* (*ñun ñépë ay tofo la ñu*). Tous les citoyens et citoyennes de ce pays doivent disposer des mêmes droits et de la préservation de leur dignité, dans le cadre d'un État responsable. L'État est garant et défenseur de l'accès à ces droits et superviseur des devoirs. Même lorsque ces droits ou ces réalités existent, bien des devoirs font défaut et des obstacles à leur poursuite sont entretenus. D'une part, traditionnellement, culturellement et religieusement, des franges entières de la société considèrent l'inégalité légitime, issue d'une destinée, de la chance ou d'une lignée.

D'autres obstacles plus modernes existent. Ils proviennent de l'État lui-même, de l'inertie et des blocages des aisés et nantis, s'opposant à la redistribution, car n'envisageant que la charité, ou de sélectifs et occasionnels filets sociaux. La corruption, par les corrupteurs, les corrompus et ceux qui se résignent à y recourir pour des services et des opportunités autrement inaccessibles, aggrave la spirale d'inégalités.



D'une part, le mal-développement et la prédation de castes politiques et coteries organisées accaparent les richesses destinées à la multitude et exacerbent la paupérisation et le sous-développement. Ce dernier est le plus grand obstacle pour organiser l'ordonnancement équitable des opportunités. Il y a paradoxalement trop souvent, face à ces inégalités, la conception de gens modestes, fatalistes, résignés et récalcitrants à s'organiser, pour défaire l'ordre du monde.

D'autre part, en la matière, les progrès et réalisations avérées et réussies des gouvernants demeurent insuffisants face aux défis de l'heure et à la demande sociale.

Nous avons tous et toutes le droit d'exercer nos droits humains et libertés, sur un pied d'égalité, et les conditions d'équité doivent être réunies pour cela. Nous nous engageons à assurer, par l'équité du traitement, que les individus puissent disposer des meilleures conditions sur la ligne de départ et tout au long de leur existence. Nous nous engageons à faire, tous les efforts possibles pour lever les obstacles à leur épanouissement. Être égal-e en dignité et en valeur n'est pas pour autant la promotion de la passivité et l'assistance, ni la promotion de la méritocratie.

Notre conception de l'égalité fait appel à la responsabilité individuelle et citoyenne, dès l'enfance, dès l'adolescence, tenant compte de la différente agentivité, du talent inné ou acquis ou du niveau



d'engagement et d'abnégation de chacune et chacun. Chaque individu est singulier et importe pour notre conception du rôle de l'État et comment ses services doivent personnaliser ses politiques publiques. L'État doit tout faire pour développer l'autonomie, en fournissant au citoyen tout ce qui la permettra.

Il y aura un guichet unique informatisé pour les transactions fiscales, les amendes, les allocations, les services médicaux et scolaires, l'assurance médicalement. Chaque individu y est répertorié par son numéro d'identification nationale, dès sa naissance. Il devient aussi son numéro d'assurance sociale, aux fins de l'emploi, des services à recevoir et de la fiscalité, de la retraite, mais aussi de l'évaluation de la conduite civique. L'assistance publique ne doit pas générer la passivité et la dépendance, car toutes et toutes les citoyen-nes majeur-es et valides payeront l'impôt proportionnellement à leur revenu et travail, ou contribueront par un labeur approprié.



En veillant à l'épanouissement de chaque singularité, l'État redistributeur mise sur les capacités de chacune et chacun. Il n'est pas au service de la pauvreté, mais bien de toute la communauté, dans



laquelle son ordonnancement agit sur les inégalités. Ce service est cher, mais en vaut la peine, car il sera socio-économiquement légitime et rentable. Le citoyen et la citoyenne, redevables, doivent s'investir obligatoirement dans la construction de la nation et de la cité. L'élévation de l'esprit patriotique et citoyen ne sera pas du goût des inévitables parasites. Chaque individu certes veille à son intérêt personnel, et beaucoup sont égoïstes. Certes les usagers du social peuvent abuser de l'assistance publique. Les décideurs et exécutants de l'État doivent donner l'exemple et ne pas être indifférents à la condition des modestes et des indigents. Les modèles de civisme doivent être reconnus et récompensés, afin que la corruption et l'oisiveté stérile s'estompent. Ici il n'y a pas que des droits, mais surtout des devoirs. Nous sommes plus que des individus, et devons être égales et égaux, comme concitoyennes et concitoyens. Autant que dans le commensal, ce sera le partage du bien commun et des devoirs dans la construction de notre pays et de notre continent commun. Construire ensemble, réparer ensemble, soulager ensemble, s'entraider dans les épreuves, comme dans la joie. Recréer le lien social et patriotique peut sembler illusoire lorsque les quartiers se ferment, que s'érigent les barricades de l'individualisme bourgeois et ses aires d'opulence protégées, et quand sont reclus les indigents. Pourtant, c'est tout le sens de notre *Teranga*. Pour recevoir l'autre, comme on souhaiterait être reçu, il faut disposer de quoi partager en dignité, réactiver l'altruisme, la cohésion, le commensal et



le désintéressement. Il nous faut sans complexe ni narcissisme nostalgique recouvrer et redéployer ce qui fait notre africanité, l'empathie, la tolérance des autres et des croyances, la xénophilie, l'optimisme et ne pas avoir peur du lendemain, privilégier l'être sur l'avoir...

L'engagement de toutes et tous dans la cité fonctionne quand les privilèges de quelques-uns, les passe-droits, la fraude, le favoritisme, le népotisme et la corruption sont empêchés par la régulation intègre. En veillant à la liberté et à la dignité citoyenne, les obligations de toutes et tous correspondent à une logique de réciprocité dans le vivre ensemble. L'individualisation au service de soi et de la communauté doit être encadrée. Il y aura une juridiction transparente et indépendante contre l'arbitraire possible de l'État et ses travailleurs sociaux et permettant le recours par la médiation. L'équilibre entre les justes droits collectifs et sociaux et le traitement particulier et attentionné de chaque individu sera la règle. Par exemple, nous devons garantir la fiabilité de l'approvisionnement équitable en eau potable, comme les innovations visant à soutenir sa gestion, en dehors de toute pénibilité pour y accéder, sans diminuer la capacité des générations actuelles et futures à mieux bénéficier de cette ressource fragile.

Une meilleure répartition des richesses produites et à produire est possible et relève des droits, mécanismes et institutions dont l'État-nation fort se dote. Pour cela, il faut sortir, entre autres, de la déprime sociale



occasionnée par la dépravation morale d'une société capitaliste hybride, de l'inégalité, de la violence, du machisme et du sexisme, de l'obscurantisme, du pillage du bien commun et de la *compradorisation*.



Ainsi, des sommes importantes peuvent être dégagées pour l'État endogène et participatif. L'impôt progressif sur les sociétés et les fortunes (impôt ponctuel sur les 1000 à 10000 personnes les plus riches, de l'ordre de 3,6 % pour les actifs détenus au Sénégal et 5,5 % pour les actifs détenus à l'extérieur); l'impôt sur les successions; l'impôt sur les revenus, y compris dans le secteur informel à régulariser, la récupération des patrimoines illicites; la nationalisation, la rectification des redevances et la réaffectation des ressources nationales. Ces sommes colossales permettront d'assurer des montants substantiels aux allocations de bien-être social, au service et subventions aux microentreprises, au relèvement du salaire minimum et des allocations de retraite, au revenu de base, à l'égalisation des salaires hommes-femmes et même à un fonds minimal de dotation.

Une fois le rythme de croissance à deux chiffres atteint, sera accessible un fonds national de dotation garanti pour le logement, l'entreprise à vocation so-



ciale et la pension de vieillesse. Ce serait un patrimoine minimal garanti par l'État à l'âge de 35 ans pour toute citoyenne ou citoyen qui n'aura pas la chance de disposer d'un héritage successoral. La majorité de notre population ne dispose que des dettes ou ne possède rien. C'est à ce prix que s'instaure la société de l'égalité, là où le travail libère, et se libère, et là où on démarchandise les biens et services fondamentaux (santé, éducation, eau, énergie, environnement sain, transport, culture). Ces mesures d'ajustement sociales rééquilibrent les rapports de force.



Égalité Femme - Homme



Nos filles, nos sœurs, nos mères, nos femmes, la majorité de notre pays, constituent la condition d'un développement national et populaire effectif palpable et durable. L'égalité des sexes se heurte aux structures économiques, politiques, culturelles, religieuses. Pour nous, les hommes et les femmes sont dissemblables certes, mais sont égaux et égales. Nos filles et femmes sont encore dominées par des croyances sexistes et patriarcales, parfois par la violence et la misogynie. Beaucoup ont intériorisé ces tares et succombent aux critères infériorisants ou valorisants et s'opposent même à l'amélioration de leur condition.

L'égalité homme femme pourra être atteinte par l'éducation et la mise en place d'institutions permettant un égal accès démocratique aux savoirs, savoir-faire, savoir-être, savoir critique et au travail des hommes et des femmes, leur garantissant les mêmes devoirs et les mêmes droits. Des savoirs et savoir-être endogènes peuvent être convoqués pour atteindre l'égalité femme homme. Il n'y aura pas de changement structurel du développement du Sénégal et de l'Afrique sans le changement drastique et positif de



la condition féminine. C'est pourquoi la dimension féministe est transversale dans le présent document, même si elle n'est pas explicitement évoquée dans toutes les rubriques, pour éviter d'alourdir le texte. Dans chacune d'elles, nous envisageons la portée de la transition et la rupture en fonction de ce que cela implique pour la condition féminine.

Nous sommes à **Seen Égal-e, Seen Égalité** résolument féministes et contre toute forme de discrimination, de violence fondée sur le genre. Nous sommes clairement pour l'égalité des droits, des opportunités, des chances pour les filles et les femmes. De leur épanouissement et leur capacité de sortir de leur aliénation, et de participer pleinement aux décisions et à la direction du pays, dépendent le progrès et la justice sociale. La participation entière des femmes, aux mécanismes de décision et d'exécution, sera assurée par un changement du modèle démocratique permettant aux femmes d'acquérir au moins la même place que les hommes, dans les instances de décision, de délibération, d'exécution des politiques. Il faut pour cela un changement drastique des mentalités masculines, mais aussi féminines.

Aucune impunité ne prévaudra dans l'atteinte aux droits de femmes et la violence contre les femmes. La sanction prévue par la loi doit être exemplaire. Le vocabulaire et les comportements sexistes seront farouchement combattus dans la sphère domestique, à l'école et au travail, comme dans tout le reste de la société.



L'autonomisation révolutionnaire des femmes leur permet de dépasser les disparités qui les confinent dans une sphère subalterne. La crise du covid a révélé le caractère indispensable du travail des femmes, mais a exacerbé leurs conditions précaires et rongé plusieurs acquis. Des transformations radicales doivent intervenir aux niveaux culturel, économique, démographique, politique et social. En augmentant les chances économiques des femmes, les travailleuses et travailleurs partageraient les bénéfices de leur travail, à travers des emplois décents qui régénèrent l'environnement naturel au lieu de le dégrader. Dans notre pays, les femmes assurent 80% du travail agricole. L'accent sera mis sur l'accès à la terre, l'encadrement pour la productivité et contre la pénibilité des tâches, l'agroécologie en faveur des femmes.

Nous réduirons les obstacles réglementaires et socio-culturels et faire accéder les PME féminines aux opportunités, aux réseaux, aux financement et aux compétences. Nous réformerons la loi sur le développement et la promotion des PME et modifierons la loi de 2008-29 (article 33) en portant à 40% l'accès des commandes publiques aux entreprises féminines. De même 20% des marchés publics seront réservés aux PME-PMI appartenant aux femmes ou majoritairement féminines. Notons que les régimes préférentiels privilégieront les entreprises nationales et ensuite africaines.

La priorité est donnée au relèvement de la condition de la femme rurale et celle des milieux informels



précaires. Le salaire moyen de 7000 F CFA dans le secteur informel est intenable, face à une hausse des prix à la consommation de plus 11% et de ceux des denrées de base de l'ordre de 8%. L'enquête de l'ER-Esi estimait en 2017 que le secteur informel non agricole comptait 1 million 689506 chefs de production informelle employant 809 milles 606 personnes, soit 2 millions 499 mille 219 emplois. Plus globalement, c'est plus de 95% de l'emploi au Sénégal qui se situe dans le secteur informel.

On voit bien comment l'organisation efficiente de ce secteur, la réduction des pénibilités, la santé et sécurité du travail et l'amélioration des conditions globales permettront d'en maximiser la productivité et aussi la contribution au secteur fiscal. Au préalable, la protection sociale du secteur informel, sa régularisation, en ciblant les femmes au bas de l'échelle du marché du travail, permettra de relever le niveau de vie. Les conjoint-es des personnes travaillant dans le secteur informel et dans les campagnes seront considéré-es comme des travailleurs et travailleuses et non comme sans profession.

L'égalité de rémunération entre hommes et femmes sera garantie. Les moyens de faire sortir les trop nombreux acteurs et actrices qui vivent dans l'informel, comme ceux et celles qui méritent un plus grand rayonnement du fait de leur dynamisme et ingéniosité, sont nombreux. Il faut développer une véritable politique d'apprentissage et d'organisation; faire la promotion de leur travail, offrir des services et ouvrir



l'accès du système de financement à des projets répondant à des critères rigoureux de sélection. Un système graduel de mise à niveau et de certification permettra de faire reconnaître les compétences dans le marché du travail.

Il faudra reconnaître le labeur de la ménagère comme un vrai travail et œuvrer pour en soulager la pénibilité et le temps gaspillé. Pour ce faire, le raccordement à l'eau et un programme national subventionné pour une machine à laver et une cuisinière par ménage, et étalonné sur le revenu, offriront non seulement un travail manufacturé de création d'emplois (la fabrique locale des machines), mais soulageront nos femmes qui pourront se consacrer à d'autres tâches plus épanouissantes. La fabrique d'une foule de machines dans les campagnes et les villes et visant à réduire la pénibilité ou permettre la productivité contribuera autant à l'emploi qu'à se libérer du travail. Il faudra parallèlement encourager et créer des services collectifs, communautaires et publics assistant aux tâches domestiques et familiales.

Les travailleuses dans les manufactures et dans la sphère domestique exploitées seront protégées et des voies idoines de justice séviront sévèrement contre quiconque perpétue ces violences. Nous appliquerons le protocole de Maputo et irons plus loin. Encourager la syndicalisation, des emplois occupés majoritairement par des femmes. Il faudra mieux informer les femmes les plus vulnérables sur leur droit.



La formation des filles à l'éducation professionnelle et technique sera accrue. L'accès au crédit et à la propriété foncière sera généralisé et amplifié. Un congé parental rémunéré de 3 mois au père et de 5 mois à la mère.

Protéger davantage les femmes divorcées et leurs enfants, les mères monoparentales ou en union libre au niveau du partage du patrimoine. Elles ne doivent pas assumer seules les désavantages économiques de s'occuper d'enfants communs. Mieux diffuser l'information sur le droit de la famille et appliquer strictement la loi et faciliter aux femmes l'accessibilité aux ressources légales.

Les femmes déterminent, en priorité, les conditions de la reproduction et disposent de toute l'information et l'encadrement au planning familial. Avec Internet, les jeunes sont plus exposés à la pornographie. Il est nécessaire de mieux les éduquer, pour leur permettre d'appréhender positivement la sexualité et de respecter les femmes.

Assurer un plaidoyer progressiste et un débat social substantiel et inclusif autour des sujets encore tabou- l'avortement, le mariage forcé, la polygamie, l'excision, l'éducation sexuelle, les critères dégradants de beauté...- touchant à la féminité et leurs droits pour affranchir les femmes de la tutelle et promouvant l'affirmation de leur africanité.

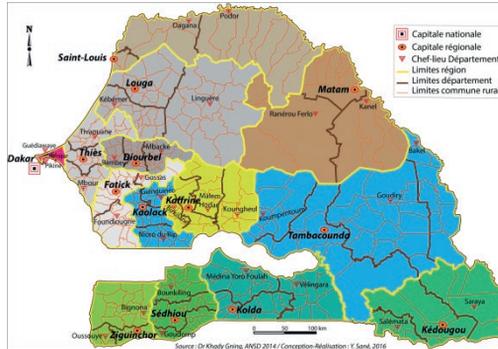


L'image de la femme dans les médias et les ouvrages scolaires doit être digne et à la hauteur des changements préconisés.

Les associations féminines disposeront du droit de se porter partie civile dans tout cas de discrimination.



Égalité des régions



Dakar et le Cap-Vert, comparés aux autres régions, jouissent d'une situation disproportionnellement enviable. (91% du tissu industriel s'y trouve). Cependant notre capitale est saturée et de moins en moins viable, avec ses dysfonctionnements urbains et environnementaux et sa surpopulation.

Notre pays est devenu l'un des plus chers d'Afrique, alors que le Sénégal, malgré de timides progrès, demeure pathétiquement classé parmi ceux au développement humain les plus faibles du monde. Nous sommes 170e sur 190 pays en 2022, et 34e sur 53 pays africains. On considère, dans cet indice IDH, les critères "d'une vie longue et en bonne santé, l'accès aux connaissances et un niveau de vie décent". Si de surcroît, on introduit le coefficient d'inégalité, c'est-à-dire considérer en pourcentage les inégalités dans chacune des trois composantes de l'IDH, soit l'DHI, le Sénégal perd l'équivalent de 32%. (il passe de 0,512 à 0,348 en 2019-[PNUD](#)).



Ce statut est indécent, compte tenu du niveau général de la population qui en subit les conséquences. Le potentiel des autres régions est sous-utilisé et miser, prioritairement sur elles, sera la solution à notre développement.

On a augmenté graduellement le nombre de régions, en tentant d'en contrôler politiquement et électoralement les terroirs et les territoires, et en articulant cela sur des schémas de décentralisation douteux. Il n'est pas exclu de revenir sur un nombre réduit de régions, se fondant, avant tout sur la proximité culturelle, plutôt que sur des prétendus arrangements politiques et électoraux. Les populismes autocratiques ont transféré des bribes de compétences du gouvernement et de ses agences de développement. L'État désengagé a emprunté des stratégies ouvrant la porte à des interactions, entre secteur privé local et étranger, et différents acteurs locaux et associatifs. Certes ceux-ci s'en sont accommodé et ont participé à ces décentralisations, en tentant d'y défendre



leurs intérêts particuliers. La décentralisation, jusqu'à présent, a accéléré des logiques rentières et augmenté des problèmes institutionnels d'appropriation et de mise en œuvre des projets.

Il s'agit, désormais d'aller au-delà, et de mettre en place une politique de décentralisation stratégique fondée, non pas sur des considérations politiciennes, mais sur la définition de zones économiques homogènes et dotées d'institutions locales. Elles doivent bénéficier de délégations de pouvoirs et de moyens adéquats dans des domaines bien définis.

Il faut doter les régions de stratégies nationales cohérentes et complémentaires menant à des actions politiques publiques démocratiques et populaires.

Les collectivités locales auront des pouvoirs accrus, des responsabilités en matière de cadre de vie, notamment pour les transports en commun, l'aménagement du territoire et des municipalités, les services sociaux, les espaces verts et communautaires.

En réalité, il faut doter les régions de pouvoir et surtout infléchir l'extraversion de Dakar en se tournant vers nos régions intérieures, et de là, vers l'intérieur de l'Afrique. Nous suggérons d'ailleurs de déplacer la capitale afin de faire profiter le pays tout entier d'un autre élan de développement, au profit de toutes et tous.

Dans chaque région, un état des lieux des richesses agricoles et extractives existantes et utilisées permettra



une révision démocratique et populaire des structures foncières, des codes et cadastres miniers, gaziers et pétroliers et de zones de pêche. Un processus de réappropriation et de renégociation des contrats, en tenant du principe de précaution et de l'impact social et environnemental du développement sera entrepris, et ces principes guideront toutes les initiatives nationales à vocation régionale.

Le développement régional-national sera recalibré, prioritairement sur le chemin de fer pour les marchandises et les passagers. Augmenter l'offre de transport en commun urbain, régional et interrégional et mieux subventionner substantiellement les coûts.

Dans chaque ville, adopter une politique nationale de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, ayant la nature et l'humain en son cœur.

Au cœur des régions, une stratégie de redéploiement du plein emploi avec des incitatifs au retour et à la réinstallation des habitants du terroir.

En Casamance, répandre une culture de la paix, articulée sur les progrès déjà réalisés dans les précédentes négociations, et s'engager dans un processus à long terme, dans lequel il faut impliquer tous les acteurs importants de la région, surtout les femmes.

Parallèlement, il faut mettre en place une politique hardie de relance économique de la région qui bénéficie prioritairement aux populations locales.



L'égalité pour notre jeunesse



Notre jeunesse forme la très grande majorité de notre population. Elle participe pourtant très peu aux mécanismes de décision, particulièrement de tout ce qui touche à son avenir. La responsabiliser, pour résoudre les défis de son temps, impose un changement de paradigme et va lui donner davantage confiance en elle-même. L'exclusion de bon nombre de jeunes primo votants du processus électoral est injuste. Il faut y pallier et procéder à la repolitisation démocratique et civique, initier de vastes programmes de formation et d'encadrement par la formulation de projets bancables auxquels les jeunes seront préparés par l'apprentissage, et le commencer tôt.

L'enfant doit être la prunelle de la nation. Son espérance de vie doit être réhaussée, sa qualité de vie uniformément améliorée. La protection de l'enfance sera renforcée par des moyens et des pouvoirs. On ne verra plus d'enfants *talibés* errer dans les rues, leurs exploiters comme leurs parents seront tenus de se conformer à la loi. L'alphabétisation générale des enfants et des personnes illettrées sera atteinte en moins de 5 ans.



L'école est le creuset du changement de paradigme panafricain. Les assises nationales de l'éducation ont déjà tracé de grandes lignes de réformes, sous la houlette de Abdou Salam Sall, qu'il faudra sans attendre appliquer. Les préoccupations légitimes des syndicats doivent être reconnues et résolues afin que la précarité des enseignants soit éradiquée. Notre développement holistique dépend entièrement de la priorité donnée à une éducation et une formation de qualité au profit du peuple. Les investissements massifs et prioritaires et la volonté politique de traduire la transformation qualitative de la société doivent rester constants, y compris lorsqu'on engrangera les résultats positifs. Toute la pédagogie sera révisée pour refléter le redressement national et panafricain.

On enseigne à l'enfant la langue de son terroir d'abord. On lui apprend l'alphabet et l'abstraction arithmétique dans cette langue. Ensuite au milieu du primaire, on lui inculque comme seconde langue nationale, la langue la plus parlée sur le territoire national, en même temps que le français. À la dernière année de l'école primaire, il reçoit une instruction civique sur la citoyenneté, l'écologie, le féminisme et le panafricanisme. Nous favoriserons les « goûters à l'école » pour les élèves des établissements publics à base de produits locaux. L'école sera réorientée et ouverte sur l'Afrique et le monde.

Au lycée, en seconde, l'adolescent acquiert les bases du swahili et un rappel de l'instruction civique panafricaine et s'inscrit pour 3 semaines de vacances



communautaires où lui sont prodigués l'auto-défense, le secourisme et le patriotisme panafricain. Il doit y contribuer aussi à la réalisation d'un travail communautaire ou d'intérêt national. En première et terminale, on doit renforcer la philosophie, l'anglais, le potentiel scientifique et technique et l'orientation professionnelle dans le sens de la participation responsable à l'effort national de redressement.

Il faut sauver le savoir et la recherche et tenter un effort de censure dans les médias sociaux pour les prémunir des informations nuisibles au développement de notre jeunesse.

L'avènement, dans cette ère polarisante, d'une société du savoir, au niveau mondial, impose au secteur tertiaire africain une pression supplémentaire qu'il a du mal à relever. Au niveau universitaire, il faut renforcer ce processus de responsabilité civique, scientifique et panafricain. Comme la plupart des formations sociales africaines, le Sénégal s'est évertué, dès les lendemains de l'indépendance, à se doter d'universités et de centres de recherche visant à lui permettre d'accélérer son *développement*. Ces systèmes d'enseignement supérieur ont tous connu, dès leur conception, des crises profondes principalement dues au néo-colonialisme et à tous les dysfonctionnements inhérents au sous-développement. Cela s'est aggravé avec le désengagement de l'État et la prolifération des institutions privées d'enseignement. Dans les faits, malgré des progrès notables, le bilan reste mitigé, avec de grandes



disparités positives entre nous et par rapport à bien des pays africains et en leur sein. Le bilan est même équivoque, malgré la formation de milliers d'individus. On a en effet plus massifié que démocratisé l'enseignement et il s'est appauvri. Un bon nombre de nos étudiants hantent nos corridors en apprenant par mémorisation, souvent sans appréhender la matière qu'on leur exige de restituer.

On doit révolutionner notre enseignement dans une perspective panafricaine, faire de la recherche et de l'intelligence une conductrice des positions et politiques. On peut saluer l'avènement timide de l'Université panafricaine. Elle est issue de l'Union africaine et vise la revitalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche en Afrique, sur une base de meilleure qualité. Son siège est à Yaoundé et elle est articulée sur 5 instituts universitaires régionaux.

L'extension sociale de l'université, sa démocratisation, son encastrement dans la société, et celle-ci en elle, demeurent partout éminemment politiques et culturels. Le secteur reflète, autant par sa turbulence que les problèmes qui lui sont inhérents, tous les défis qui restent à être relevés en matière de développement. Ce dernier doit demeurer holistique et ne pas succomber aux exigences de la rentabilité issue des marchandisations. Le savoir doit demeurer le plus possible un bien commun. *Mais peut-être est-ce le développement lui-même qu'il faut démystifier, afin de baliser dans des acceptions homéomorphes- c'est-à-dire locales- des concepts comme les droits*



humains, la liberté, le savoir, le savoir-faire, le savoir-être, nos épistémés traditionnelles etc. À ce titre, l'université a le rôle d'éveil des consciences, de veille ; elle doit contribuer autant à la culture locale, nationale qu'universelle. Cette fonction est redoutable et elle n'est hélas pas remplie dans nos politiques publiques. Pire, nous sommes dans le sillage de modèles universitaires techno-industriels astreints au marketing managérial qui détruit les relations sociales, l'environnement et surtout la culture. L'indépendance négociée a souvent perpétué la dépendance de l'enseignement supérieur vis-à-vis des métropoles, accentuant la fuite des cerveaux et l'espistémicide (considérer comme non scientifiques les savoirs non occidentaux) et le modelage scientifique selon les desiderata du nouvel ordre. Les fonctions professionnelles reflètent la physionomie de la division internationale du travail.

Qui formule le savoir, son contenu et comment est-il transmis? Comment articuler, dans la fracture numérique, une stratégie cohérente de rationalisation de nos ressources humaines et intellectuelles au bénéfice de nos besoins vitaux ? Comment financer et investir pour combler la fracture numérique?

Dans les régimes *compradors*, on s'est retrouvé très vite avec un secteur supérieur, ostracisé à l'extérieur et sous financé à l'interne. Il est constamment sous la surveillance policière, la censure ou l'autocensure. On est encore loin de la liberté de penser et de s'exprimer, de créer, de promouvoir une coopération Sud-Sud, d'enseigner nos propres savants critiques, à l'instar de



Seex Anta Joob de faire participer plus activement les femmes, les étudiants au contenu et à la formation ; d'infléchir le monde du travail vers les exigences du savoir-faire. Les États généraux de l'enseignement panafricain et sénégalais doivent être convoqués afin de trouver une solution durable à cet enjeu majeur. Les mandats et les missions respectives de l'école et l'enseignement supérieur public et privé seront redéfinis, avec le devoir, pour ce dernier, de participer à l'effort patriotique national. Encourager le secteur privé, comme le secteur public, à la formation continue de leurs professionnels de façon à les garder à niveau face aux progrès informatiques et cybernétiques. Un consortium de formation État-secteur privé veillera au contenu requis pour l'adéquation des métiers du secteur public et privé.

Seen Égal-e, Seen Égalité suggère de créer un contrat spécial d'apprentissage, subventionné par l'État, pour les entrepreneurs qui forment et emploient des jeunes.

Il faudra imposer 16 mois de travail en région, pour les nouvelles recrues de la fonction publique. Assurer l'extension universelle de services de base et une garantie d'emploi contractuelle par le gouvernement, pour éradiquer le chômage et le sous-emploi. Nous ciblerons d'abord, les zones les plus déshéritées, afin de décourager l'exode rural et le décrochage dans l'informel et l'exil.



Pour ce faire, en raison de 200 milliards par année sur 5 ans, un vaste programme d'emploi jeunesse sera entrepris, et le secteur privé nationaliste associé en partenariat, pour la résorption du chômage et du sous-emploi. Dans prioritairement l'économie sociale, l'administration, le secteur de la santé, le secteur de l'eau, le secteur ferroviaire, la gestion hydraulique, l'agriculture (les terres pionnières, l'aménagement, le renouvellement et la fertilisation des sols, le contrôle des parasites), l'aménagement urbain, périurbain, rural et communautaire, la défense civile et nationale, les petites et moyennes entreprises de production et de vente de services, la structuration du secteur informel et de l'artisanat- *recyclage, réparation, fabrication, la réutilisation* -, l'habitat, la promotion de l'emploi féminin, les garderies et jardin d'enfants, la transition vers l'économie verte soit par le verdissement et les énergies renouvelables, ou la purification de l'air et de l'eau, le virage technologique, les industries culturelles...

Nous développerons dans un sursaut écologique, une politique du sport de masse, épanouissante, valorisant les atouts de la jeunesse, mais ouverte à tous les pans de la société. Nous solliciterons les expertises pour l'avènement des États généraux du sport et de la culture. Un centre national du sport, regroupant toutes les disciplines, sera subventionné et veillera autant par l'égalité des genres et générations à l'épanouissement des sportifs de haut niveau que ceux des quartiers populaires et leurs installations de proximité.



Égalité dans la nature



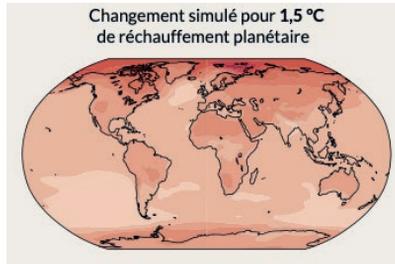
Nos sociétés africaines ont été longtemps animistes, c'est-à-dire écologistes, en symbiose avec les écosystèmes et la protection du patrimoine naturel. Nos écosystèmes, nos sociétés humaines, notre climat sont intimement interconnectés.

Nous concevons encore nous aussi, comme éco-socialistes, la terre, l'eau, l'air et tous les autres êtres vivants de la biodiversité, comme ayant droit au respect et à la vie. Nous partageons cet habitat qui est la terre, son espace et ses océans, et nous nous devons de les respecter et de les protéger. Nous devons accepter notre égalité comme humains avec les autres espèces non humaines ou invisibles de la nature et assurer aussi leur bien-être, que ce soit autant les animaux sauvages que ceux domestiques. Nous inculquerons de nouveau à notre jeunesse et notre population le respect pour le règne animal et végétal, et le défendrons contre la maltraitance et l'exploitation. Nous sommes conscients que plus de 75



% de nos maladies humaines sont d'origine animale et qu'une approche inclusive et holistique de la RSI règle sanitaire internationale et le respect de la biodiversité pourraient nous préserver de bien des épidémies et épanouir la nature.

Nous sommes déterminé-es à agir vite, afin que subsiste demain une humanité saine. Nous nous engageons à préserver la nature pour toutes les générations vivantes à venir. En somme, notre planète et singulièrement l'Afrique sont des lieux de partage et de bien commun dont nous devons assumer l'écoresponsabilité de la préservation. Notre projet d'économie verte doit donc revoir notre façon de produire, transformer, consommer et recycler, hors du sentier productiviste et consumériste. Nous devons questionner la nature du développement et sa dimension prédatrice et envisager une certaine décroissance responsable de la production et de la consommation dommageables pour l'environnement, de façon à optimiser les ressources et leur durabilité. Autant dans les pays du Centre que ceux de la Périphérie, et au sein de ceux-ci et donc du notre, la justice environnementale échoit aux riches. Ils doivent en premier pourvoir au coût environnemental de leur mode de vie. C'est à l'État de veiller à soutenir les plus indigents à améliorer de façon responsable leur environnement. Il nous faut accepter d'affecter plus de ressources à ce secteur.



L'augmentation continue des émissions de gaz à effet de serre, l'intensification des vagues de chaleur, et des précipitations abondantes, et l'impunité en termes de justice climatique nous desservent. L'influence croissante des gaz à effet de serre et la diminution de l'impact refroidissant due aux émissions d'aérosols émanant des activités humaines en Europe et en Amérique du Nord contribuent à l'augmentation des précipitations de la mousson d'Afrique de l'Ouest.

Cela nous impose d'accélérer la cadence des changements pour un développement résilient au changement climatique. Nous devons mettre la priorité sur l'accès à des énergies et technologies propres et non nuisibles et si possible propices à la santé. Il faut mieux cibler les femmes et les enfants et favoriser un environnement le plus dépollué possible- limiter les émissions cumulées de CO₂, réduire les îlots de chaleur, planter plus d'arbres, verdir nos toits en ville, aménager des pistes cyclables, des trottoirs. Enfin, dans les zones urbaines, avoir et promouvoir des comportements de salubrité plus écologiques socialement et culturellement.



Seen Égal-e, Seen Égalité propose de sauvegarder la biodiversité, contre le brevetage du vivant, en sévissant drastiquement contre le déboisement et la monoculture et en reboisant massivement à l'échelle du territoire national. Nous allons freiner l'avancée du désert, qui est de 10 centimètres chaque heure, par la multiplication des ceintures vertes et des îlots de verdure, en créant des aires écologiques strictement protégées, dans chacune de régions du pays, totalisant 15% du territoire national. Nous décernerons la mention BSAH *Bois sacré Ali Haïdar* à tout arbre plus que centenaire et aux essences rares et menacées. Entretenus, géolocalisés et munis de détecteurs de vibrations, ils alerteront lorsqu'attaqués les populations protectrices et les autorités de vigilance.



Nous allons régénérer à partir de ces ancêtres vivants les sols et réintroduire les espèces végétales et animales. Nous combinerons la permaculture à l'agriculture organique.



Nous proposons, dans le cadre de l'atteinte de notre souveraineté énergétique, de laisser ce secteur dans le patrimoine national et de mettre l'accent sur les énergies renouvelables, éoliennes, solaires, hydroélectriques et marémotrices pour prendre en charge, de façon moins polluante, une portion de nos consommations énergétiques.

Dans la perspective de respecter les efforts contre la crise climatique, nous sommes conscients que la simplicité involontaire des pauvres et notre besoin légitime de développement imposent des choix difficiles, quant à l'exploitation des ressources fossiles. Le dilemme est de ne pas succomber à la frénésie de l'extractivisme et opter pour un modèle de production respectueux de l'environnement. Nous souhaitons réviser tous les contrats gaziers, pétroliers et miniers dans le sens de la préférence nationale et panafricaine et de la gestion écologiquement et socialement responsable des ressources. Nous sommes déterminés à sortir du système d'accumulation par la destruction créative et l'exploitation sociale et environnementale. Nous devons nous ingénier à nous développer de façon plus responsable, équilibrée et adaptative. Ceci suppose un réflexe citoyen empathique envers nous-mêmes et envers l'environnement, inculqué dès le bas âge, par l'exemple et l'éducation intensive de nos masses. Nous privilégions une protection et régénération du monde, axée sur le relationnel et l'empathie altruiste envers la nature. **Seen Égal-e, Seen Égalité** recommande la consultation publique des



populations des territoires miniers, assortis d'un droit de regard sur les opérations les plus dommageables pour leur vie sociale et leur environnement. Nous préconisons un principe de précaution et un dispositif pollueur-payeur, imposant la restauration des sites et la réparation aux populations, après exploitation aux frais des compagnies polluantes. Il faudra récompenser les entreprises publiques et privées aux bonnes pratiques et sévir sévèrement contre celles qui lèsent le tissu social et l'environnement.

Il faut dépolluer la ville de Dakar. D'abord en créant des parcs urbains dans certaines zones destinées aujourd'hui à alimenter la spéculation foncière et la spéculation immobilière. Ensuite en lançant progressivement un projet de métro souterrain et en mettant de l'ordre dans le parc roulant et ses usagers, notamment par la réduction massive de la circulation automobile au profit du système ferroviaire, par le transport en commun, par le covoiturage et la réalisation de pistes cyclables.

La démocratisation et le développement du transport collectif, tendant vers la gratuité et la réduction des coûts des marchandises dans les axes ferroviaires, sont au cœur d'une révolution des mentalités et des pratiques.



La maîtrise de l'eau



L'axe principal de notre respect de la nature réside dans notre comportement à l'égard de l'eau, cette eau de surface que nous voyons affleurer, comme celle souterraine que nous cherchons dans les entrailles de la terre, pour nos divers usages. L'eau pour nos usages divers, mais surtout celle essentielle à notre vie, l'eau potable. L'eau est pour nous un bien commun sacré, et notre démarche vise à perpétuer et garantir la domanialité publique des eaux et à lutter contre la résignation face à l'inégalité.

De même en panafricain-es, nous savons l'importance de la démarche conjointe avec les pays frères, car isolément nous ne sommes pas viables, mais ensembles forts et capables de résoudre les soucis de quotas alloués, les travaux, pollutions et prélèvements qui en amont ou en aval pourraient nuire à l'un de nous.

Dans le climat de libéralisation, le jargon des experts s'est lui-même restreint au marketing managérial et au discours sécuritaire. Il invoque plutôt, la sécurité de



l'eau comme un niveau acceptable pour la consommation, la production et la distribution. Il se préoccupe moins de sa sauvegarde, de son caractère de bien commun et surtout de sa qualité. De même leur perception est que c'est une ressource, et donc elle est exploitable et il faut la gérer, et au mieux, de façon intégrée.

En réalité, l'eau est une entité et une substance essentielle à la vie, et par ses multiples propriétés, semblable à la vie elle-même. Nous en sommes composés et complètement dépendants et redevables et c'est l'anthropocène qui la dénature. Si la tendance se maintient, dans 10 ans, nous prélèverons au Sénégal une moitié de plus de ce que nous prélevons actuellement. Le prélèvement disproportionné dans le *Horst de Diass* dont dépend le tiers de l'usage du Grand-Dakar en est l'illustration. Entre périodes de sécheresse et inondations fréquentes, ne pas investir massivement dans ce secteur aura des retombées négatives pour notre développement, notre santé publique et le bien-être de nos populations. Il nous faut un véritable Code de l'Eau. Seules une approche écologiste et holistique, une planification stricte de l'usage et la préservation de l'eau sont la solution. Malgré la raréfaction et la dégradation de l'eau de qualité, nous pourrions en avoir en quantité et en qualité. Cela exige un changement de mentalité et de pratiques, et un sursaut national.

À **Seen Égal-e Seen Égalité**, nous sommes reconnaissants des immenses progrès qui ont été faits par



les générations précédentes pour nous fournir l'eau, au fil des années. Mais bien des pans de notre société sont encore exposés aux pénuries, au *stress* hydrique, selon les zones (soit moins de 1700 m³/an/hab.). Les changements de saison, la surutilisation, la rareté, l'accessibilité ou la qualité de cette eau déterminent ce *stress*. Ce *stress* hydrique cause bien des problèmes de morbidité (la mauvaise qualité de l'eau est à l'origine de 70 % de nos maladies). Il réduit l'espérance de vie, et perturbe la santé publique et l'économie. Des zones sont plus exposées et plus à risque que d'autres. Elles comportent des problèmes qui ont une incidence dommageable et presque irréversible. Elles sont essentiellement situées à Dakar ; à Thiès, Diass et la Petite Côte; dans la zone côtière nord; au lac de Guiers ; dans la réserve de Bango; dans les estuaires du Sine Saloum et de la Casamance; dans l'espace arachidier, et dans la zone de Kédougou...

L'état global du potentiel hydrologique régional, autant superficiel que souterrain, sera réévalué (données piézométriques (aquifères), données hydro-chimiques des eaux souterraines et de surface, données sur l'accès à l'eau et à l'assainissement, données exactes sur les ressources en eau, données sur les remontées salines, données sur les seuils de pollution par l'agriculture, les entreprises et les métaux lourds, données sur les inondations, sur les bassins versants, données sur l'état des infrastructures, données sur les impacts de travaux, etc..).



Mais déjà, avec nos connaissances actuelles, dans notre région sahélienne, on note que le niveau de prélèvement d'eau est faible par rapport aux capacités d'eau renouvelable. Depuis nos ancêtres, nous scrutons et implorons le ciel pour la pluie. De ses précipitations courtes, parfois abondantes et inégalement réparties, dépend le ravitaillement de nos cours d'eau. Mais de ces derniers, nous faisons un bien piètre usage, déjà que la nature rien que par évaporation, ou l'infiltration en nappes souterraines nous en prive d'une grande partie. Nous utilisons, de toute façon, moins de 5% de l'eau douce existante. Sur les potentialités de ressources renouvelables de notre région de l'Afrique de l'Ouest, évaluées à 1000 milliards de m³, à peine 4% d'eau est prélevée. Nous pourrions facilement couvrir les capacités d'irrigation estimée à moins de 60 milliards de m³ pour toute notre région sahélienne. Donc le potentiel de développement durable de la ressource est réel, mais il demeure gâché, par exemple chez nous, avec des pertes de l'ordre de 11 milliards de m³ sur le fleuve Sénégal et de 4 milliards de m³ sur le fleuve Gambie. Dans le triangle Dakar Mbour Thiès, la disponibilité en eau renouvelable est entre 20 et 40 m³/habitant/an et le prélèvement dépasse de loin les capacités de recharge naturelle. Selon les estimations nationales, nous disposons un peu moins de 23 milliards m³/an, d'eaux douces renouvelables, ou entre 1261 et 1413 m³ an par habitant-e. On craint, d'ici 2050, que nous n'en disposions même pas de la moitié. Il y a urgence, car nous pourrions préserver et même avoir plus,



avec de la volonté politique et une action collective. Une réforme complète du secteur de l'eau et de l'assainissement doit avoir lieu, rapidement, et figurer dans un plan national de développement.

Toute notre population pourrait accéder à l'eau potable et un immense potentiel d'eau d'irrigation permettrait de nous faire atteindre l'autosuffisance alimentaire. Paradoxalement, c'est le manque d'infrastructures qui est responsable des lacunes, pour l'un comme l'autre, et non l'insuffisance de l'eau. Il en est de même pour le service d'assainissement adéquat des eaux usées ou pluviales. Les dépenses onéreuses, mais, justifiées, qui nous sont refusées par les bailleurs de fonds actuels, doivent être comblées par l'investissement national-public et privé- et par d'autres partenaires plus accommodants. Mais elles doivent être entreprises à court et moyen terme, car c'est l'exigence d'un secteur vital stratégique national.

Conformément aux lois, à l'instar de la Loi n° 81-13 du 4 mars 1981 portant Code de l'Eau que nous renforcerons, nous sévrons contre toute utilisation irresponsable, tout gaspillage, toute pollution des ressources hydrauliques, afin de sauvegarder l'intérêt général et le bien commun. Nous assurerons l'eau pour nous, comme pour les générations futures.

Pour ce faire, **Seen Égal-e, Seen Égalité** préconise une nationalisation du secteur stratégique de l'eau et une politique générale holistique de l'eau. Elle permettra une utilisation équilibrée, écologiquement



rationnelle et durable. Nous mettrons l'emphase sur des barrages, des infrastructures de transfert et de stockage et une révision du système de distribution. Le progrès de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de la gestion des ressources en eau, stimule le développement durable. Les retombées économiques dépassent, de loin, les coûts en investissement. La stratégie de développement et les politiques macroéconomiques affectent autant la demande que l'investissement dans les activités liées à l'eau.

Nous réduirons la pression sur les nappes phréatiques, gardées en réserves pour les générations futures, et imposerons un gel des ponctions sur les aquifères menacés afin qu'ils se rechargent. En considérant toujours le principe de précaution, plus nous multiplions les travaux de barrages, de transfert et de stockage, plus nous sauvons et sauvegardons l'eau pour un usage plus responsable dans l'agriculture, la biodiversité, la consommation humaine et nos entreprises.

La politique de libéralisation a limité les subventions publiques de l'État et a fait porter le financement des investissements par les consommateurs et par l'augmentation graduelle des tarifs de l'eau. Pourtant l'équilibre financier est atteint depuis 2003. Nous projetons de défendre une politique de service universel, incluant la responsabilité citoyenne et la notion de pollueur-gaspilleur payeur.



Nous souhaitons restructurer notre société nationale des eaux, revenir et dépasser la SONEES qui avait été remodelée sous les libéralisations par l'État en posture concédante et déléguante. La compagnie redeviendra responsable de toutes les facettes du secteur de l'eau et de l'assainissement (la construction du patrimoine, les eaux domestiques, l'assainissement, la collecte et traitement des eaux usées, l'irrigation et le drainage des eaux pluviales et diverses, de l'usage des eaux industrielles, de l'énergie hydraulique avec la SENELEC ou de la navigation avec la société maritime du Sénégal). La SONEES rehaussée aura même une division spéciale, en charge de la construction des conduites de haut diamètre en PRV, en partenariat avec des entreprises locales et étrangères.

Cette politique de reprise nationale du contrôle du secteur de l'eau révisera à la hausse les parts de l'État et résiliera les contrats d'affermage de l'exploitation technique et commerciale, de production, de stockage et de distribution de la SDE-Sen Eau- et de Suez group. Pour l'instant, les parts sont FONSI (55%) et Suez (45%). FONSI détient les actions de l'Etat (24%), les actions du secteur privé national (20%), celles des salariés de la Sen'Eau, de la SONES et de l'ONAS (11%).

Seen Égal envisage de poursuivre les travaux majeurs de barrages (Bouréya, Goubassi, Koukoutamba et Balassa), qui doivent être achevés ou entrepris avec nos voisins du Mali, de Gambie, de Guinée, de Guinée-Bissao et de Mauritanie, en renégociant, en esprit confédéral, les arbitrages de cogestion.



Une attention particulière sera accordée au barrage de *Sambangalou* dont les retombées sont estimées à 3 milliards de m³, (voies d'accès, barrage et GC usine, livraisons équipements électro-hydomécaniques, opérationnalisation). Il va falloir, dans ce bassin du fleuve Gambie, veiller aux incidences de la pollution minière et y pallier.

Sur le *Bakoye* et la *Falemé*, les œuvres permettraient de dégager un surplus d'eau stocké et un potentiel hydroélectrique. On contrôlera le débit du *Bakoye*. Entre l'OMVS et le consortium chinois CMEC, il est convenu une installation à *Gourbassi* qui régulerait la *Falémé* et stockerait autour de 3 milliards de m³. Elle autorise aussi un aménagement hydroélectrique de 18 MW.

Pour l'OMVS, un barrage à *Galougo* retiendrait environ 32 milliards de m³ du fleuve Sénégal, avec un débit de 500 m³/s à *Bakel*, dont la hauteur permet ensuite d'assurer un transit sur une grande portion du territoire national.

Dans le bassin du fleuve Casamance et la zone du *Sine-Saloum*, une succession de travaux de restaurations et de constructions de digues anti-sel, contre les remontées marines, et une scrupuleuse préservation des mangroves permettront de sauver les cours d'eau. Il est possible de renflouer les cours avec la maîtrise de corridors collecteurs d'eau pluviale parfois abondante.



De plus, les réservoirs de stockage et les conduites en découlant conditionneront aussi certains autres travaux que nous préconisons. Tous ces travaux ont comme objectifs notre autosuffisance en eau potable et agricole, de recharger les nappes, de réalimenter les marigots et mares et régénérer la biodiversité, en freinant de surcroît l'avancée du biseau salé, là où les zones en sont affectées. Ils permettront une irrigation pour l'agriculture et un afflux pour l'eau potable à tout le Sénégal, mais aussi la Gambie, le Mali, la Mauritanie et la Guinée-Bissao. L'eau du Sénégal du futur proche peut se décliner entre autres en quelques initiatives.

Il est possible de réviser et concrétiser des pistes prometteuses élaborées durant la période coloniale. En collaboration étroite avec le Mali, à 75 kilomètres en amont de *Kayes* à *Gouina*, nous pourrions bâtir un grand barrage d'une hauteur de 120 mètres. Cela permettra, durant toute l'année, la régularisation du débit du fleuve Sénégal et la navigation sur tout son cours d'Ambibedi au Mali jusqu'à St Louis, facilitant la circulation commerciale et humaine. Il pourra contenir plus de 6 milliards de mètres cubes et produire annuellement 1.300.000.000 KWH. Cette énergie profiterait aux pays de l'OMVS et à la mise en valeur d'un réseau ferroviaire électrique commun desservant principalement le Mali voire le Burkina jusqu'à l'Atlantique. Elle alimentera une série d'usines de transformation liées à l'agriculture irriguée devenue florissante. Bien sûr, ceci suppose qu'on résolve, avec les voisins riverains, les problèmes de débits de crue artificielle en période



sèche, d'autant plus qu'on dépasse déjà la limite garantie par le débit minimum d'étiage.

À partir de Bakel, profitant de la gravité, il serait possible avec des conduites de 4m de transférer de grandes quantités d'eau vers le milieu du Sénégal (plus de 43 milliards de m³ jour), autant pour l'agriculture que pour l'eau potable et desservir sur son tracé toutes les villes jusqu'à Dakar et toujours à partir de 12 km Bakel, de profiter de la possibilité d'élever d'une vingtaine de mètres l'eau à Kouagani afin d'en irriguer les vallées sur plus de 1200 km². Encore plus à l'ouest de Bakel, il sera possible de pouvoir relever sur plus de 60 mètres le niveau, afin de régénérer les lits et autres points en plus basse altitude, sur une aire de plus de 2500 km², et ravitailler ensuite le centre du Sénégal. Des solutions techniques existent pour résoudre la turbidité et les dépôts sédimentaires, mais aussi la salinité, la teneur élevée en Fluor, Chlorure, ou Fer. Par contre, la pollution de certains apports, notamment les métaux lourds de l'industrie extractive devra être plus sévèrement encadrée.

Avec ces moyens, on ne toucherait pas au lac de Guiers, 600 millions de m³, qui doit être davantage être assaini et protégé de la pollution agricole, principalement des pesticides de la compagnie sucrière sénégalaise et d'autres rejets non traités. Le Lac sera ainsi préservé, voir réalimenté et saura davantage desservir le Cap-Vert et St-Louis. La région de Dakar méritera de nouveau son nom de Cap-Vert ! En cas de trop-plein, on pourrait envisager de pomper vers



le Ferlo, mais ce procédé est fastidieux en raison de contrepenches sur le tracé des conduites. L'immensité du Ferlo qui frise 70000 km², et le fait qu'il dispose de vallées fossiles affectées par la désertification exige que l'on réalimente ce défluent, afin de relier de nouveau le fleuve et le lac de Guiers, de Matam vers Keur Momar Sarr.

Dans l'estuaire du Sénégal, nous aménagerons des systèmes de *polders* pour freiner les changements biophysiques, dont l'érosion et la remontée saline, occasionnées par la malencontreuse brèche de délestage de la langue de barbarie.

Dans le nord du Sénégal, il est envisagé d'autres efforts pour contrer la remontée saline avec la Mauritanie et renflouer le lac Rkiz et régénérer plus de 3000 km² de terres agricoles.

En accord avec la Gambie, il faudra mieux encadrer les activités minières polluantes. Une unité de pompage à haut débit peut être installée sur le fleuve Gambie, et pouvant en situation de crise, assurer un transfert de 3 millions de m³/jour, vers un bassin de décantation à côté de Kédougou. De là, on pourrait alimenter, par conduite, un réservoir situé dans une ancienne carrière dans la région de Thiès.

La régénération des lacs Tanma vers Thiès et Yadjine dans le Baol, par conduites depuis les réservoirs de transferts provenant du fleuve Gambie, permettra de reconditionner l'environnement et dégager des espaces en permaculture.



Dans le Bassin du fleuve Kayanga, et de l'Anambé il va falloir réévaluer les volumes disponibles et surtout davantage se concerter avec les pays riverains quant à l'utilisation des ponctions pour l'irrigation. Le fleuve Kayanga intercepte l'Anambé, son plus grand affluent. Tout comme le bassin du fleuve Casamance, ils sont bien arrosés par la pluviométrie, mais ont des débits irréguliers et sont menacés, comme les terres environnantes, par les remontées salines. On pourrait, en bonne entente avec nos voisins riverains, procéder à plus de digues anti-sel, de petits barrages en série et des bassins de collectes des eaux pluviales pour augmenter les surfaces irrigables et régénérer les sols cultivables endommagés. Il va falloir mieux y aménager la forêt et augmenter le potentiel d'eau potable.

Des bassins côtiers et leurs petits cours d'eau et lacs constellent le Cap-Vert et quelques méandres pérennes ou saisonniers. La plupart affectés par l'eutrophisation ou par des plantes envahissantes, comme le Typha, (Tocc-Tocc, lacs de Guiers, Yaraax, Grande Niaye de Pikine plus connue sous le nom technopole, etc..) seront soumis, une fois la phytoremédiation atteinte, à des récoltes périodiques aux fins de biomasse de compost et de fourrage. Ces lacs pourraient aussi redonner une qualité de vie en villégiature dans un esprit écologique. Il faut les protéger contre la pression foncière spéculative et étendre une politique de salubrité et de préservation à d'autres zones déjà en danger par l'urbanisation inconsidérée: lacs Rose, Tamna, Mbeubeuss, Malika, lagunes de Yène ou Nianing, Pointe Sarène...



Préservation, gratuité, tarif et assainissement

Une unité de fabrication de robinets à fermeture partemporisations mécanique et de fermeture automatique, permettra de réduire jusqu'à 60% d'économie en eau et freiner le gaspillage et les impacts néfastes sur l'écosystème. Cela nous permettra d'élargir la gratuité de l'eau à la tranche sociale et réduire le coût pour les plus vulnérables. Il est en effet envisageable d'atteindre la gratuité pour les besoins vitaux pour un ménage, mais aussi une meilleure équité dans l'usage de l'eau en zone rurale, périurbaine et urbaine, Ceci permettra de réviser l'attribution de 35 L jour en zone rurale et 80 L jour en zone urbaine. A titre indicatif, compte tenu des conditions actuelles, on pourra revoir en fonction du nouveau *business plan* adapté à la nouvelle orientation, les suggestions suivantes.

Pour l'usage de besoins essentiels- boisson, cuisine et hygiène, les premiers m³, soit un maximum de 10 litres par personne-jour seraient gratuits. Nous préconisons une stratégie de raccordement et la disparition de la borne-fontaine. Entre-temps, la réduction drastique au tiers du prix à la borne-fontaine, au-delà de ces 10 litres gratuits, jusqu'à ce que chaque ménage défavorisé puisse disposer d'un branchement particulier.

Ensuite, la seconde tranche, de 10 L par personne, commence à être facturée dans la tranche sociale de confort (inférieur à 10 m³mois à 200 FCFA le m³). Subséquemment une tranche d'eau facultative est facturée à un prix supérieur (10 à 20 à m³ 700 FCFA le m³).



Et finalement, les consommations qui sont dans la catégorie luxe et superflu sont facturées au tarif des tranches dissuasives (20 m³ et plus à 1000 FCFA le m³). Les agriculteurs et maraîchers seront privilégiés, mais surveillés pour le gaspillage (quota Q- 160 FCFA à 2Q -600FCFA et supérieur à 2Q -800 FCFA).

Nous introduirons les robinets automatiques dans les tranches dissuasives administratives et commerciales.

Contre les maladies de sources hydriques, nous devons redoubler d'efforts. Nous corrigerons l'erreur de dissocier l'eau potable et l'assainissement des eaux usées. Dans nos zones urbaines, jusqu'à 60 % de la nappe est polluée par les recharges. En séparant la SONES et l'ONAS, on a occasionné un grand retard d'investissement dans l'assainissement et des dysfonctionnements. Par exemple, le quart du volume journalier d'eau qui rentre à Dakar n'est pas bien traité. Autour de 15 000 m³ sont traités sur les 59 000 m³ d'eaux usées collectées quotidiennement des ménages de Dakar. Ceci sera corrigé et il faudra travailler à la réutilisation circulaire de ces eaux, notamment pour le reboisement des zones urbaines, et compte tenu de la qualité, pour la recharge des nappes.

Ceci est onéreux, mais essentiel, autant en santé publique que par la capacité de réutilisation d'appoint. Il faut donc investir dans le secteur et resserrer les programmes de contrôles avec les municipalités. Les nappes d'eau souterraines comme affleurantes sont souvent contaminées par des microorganismes



pathogènes, comme les virus entériques humains. Il y a lieu de davantage resserrer la réglementation afin de surveiller la source d'eau, de procéder régulièrement et fréquemment à une évaluation sanitaire du traitement, du réseau de distribution, du stockage d'eau traitée, du pompage, et de corriger systématiquement les défaillances; et de désinfecter au besoin et de revérifier l'inactivation virale.

Des campagnes civiques et écologiques de sensibilisation et d'éducation accompagnent ce vaste programme. Ce dernier aura des retombées à tous les échelons et justifiera les investissements lourds, au niveau des services de l'eau, dans l'assainissement, dans l'amélioration de la qualité de la vie, dans l'hygiène, dans les services sociaux et éducatifs et dans la réduction des maladies. Des milliers d'emplois en découleront pour les travaux, leur entretien et le suivi. La modernisation des installations et les technologies veillant à la fourniture et à la qualité de l'eau ouvrent une ère de changement pour la jeunesse.



Le Panafricentrage



Seen Égal-e, Seen Égalité s'inscrit dans une vision plus large de développement autocentré panafricain. C'est le *Panafricentrage* (en anglais *Panafricentricity*). Il se propose d'être une doctrine de l'avenir puisant dans des racines africaines réactivées. Le panafricentrage s'articule, d'une part, autour d'une philosophie qui prône la *maa't* (au sens d'équilibre cosmique, terrestre et personnel, d'intégrité de soi et du système, de bon comportement, d'équité, de vérité et de justice sociale, de stabilité- (*mat*) un mot d'ailleurs qui existe en wolof et désigne ce qui est juste, égal et équitable) et la redécouverte de nos schémas historiques socio-culturels et politiques de régulation, comme l'Ubuntu (je suis parce que nous sommes). Il repose, d'autre part, sur une praxis d'intégrité menant à un progrès autocentré panafricain internationaliste, non sexiste et écologique pour une contribution à un monde polycentrique. Dans cet élan, où certains étiquettent le panafricentrage comme une des doctrines africaines, précisons que afrocentré ou afrocentricité doivent être préférés à afrocentrisme. Afrocentrisme comme eurocentrisme sont justement les formes de



culturalismes et autres intégrismes qu'il faut critiquer et dépasser et qui demeurent des impasses.

Le panafricentrage est un historique **maatérialisme**, partant des conditions historiques d'existence matérielle des Africains et Africaines; appréhendant leur processus de transformation et de reproduction afin d'atteindre une praxis révolutionnaire. Il incombe aux masses laborieuses et aux intellectuels organiques de l'Afrique et de la diaspora de forger cette alternative contre les phases prédatrices de mondialisation qui n'autorisent que des options compradores et leurs chimériques intégrations continentales. Il nous faut apprendre au-delà de la résilience, à endurer et contrer l'oppression, en multipliant et en canalisant des milliers de réseaux et ramifications qui vont dans le sens de cet élan panafricain. Lutter pour la justice sociale et le progrès social et privilégier la collectivité sur l'intérêt d'une minorité possédante.

Le panafricentrage c'est le processus de conscience politique et historique d'autonomie collective continentale favorisant, par une rupture sélective avec le capitalisme dominant, la maîtrise de l'accumulation, son équitable redistribution. Il régule l'échange entre l'humain et la nature en la préservant par l'énergie renouvelable tout en tendant à l'épanouissement des besoins humains. Il promeut la revalorisation de la valeur d'usage et de nos solidarités, un renouveau socioculturel permettant à l'Afrique d'apporter sa contribution active à notre ère. Il tend "la main" du Sénégal aux formations sociales sœurs, en accélérant



résolument l'unification politique, en commençant par réactiver notre fédération régionale de 1957.

De plus en plus, les conditions de l'éveil révolutionnaire se précisent. D'abord, du fait de la crise financière mondialisée. Ensuite, en raison des fermetures des archipels de prospérité aux migrations de nos jeunes désabusées. Et finalement, du fait de la déliquescence du dispositif géopolitique du 20^e siècle qui se redéploie brutalement vers d'autres exigences. À l'exaspération, qui touche désormais plus que les classes les plus pauvres, se mêle le désespoir qui restreint les champs d'horizon embrumés par l'automne de modèles capitalistes séniles et prédateurs. Enfin, il y a un espoir, les percées de l'aube que laissent entrevoir les avancées révolutionnaires timidement amorcées en différents endroits sur le continent.

La redynamisation du panafricanisme passe par plusieurs urgences à l'heure où les obédiences diverses de ce mouvement connaissent une dispersion et un renouveau au 21^e siècle. On peut déplorer que l'Afrique n'ait que l'agenda 2063 et toujours pas de développement continental et s'égaré dans les dédales d'un espace de libre échange, accélérant son intégration à la globalisation. Nous l'encourageons plutôt vers un marché intérieur de biens de consommation de masse articulé sur sa production. C'est tout le sens endogène de la société à refaire que suggère l'option du panafricentrage de Seen Égal-e Seen égalité.



Il s'agit d'œuvrer dans le sillage des Lumumba, Cabral, Ben Barka, Sankara, Cheikh Anta Diop, Frantz Fanon, Samir Amin... Les « ancêtres de l'avenir » qui nous servent de phares contre l'accumulation par dépossession qui semble prendre le pas sur la reproduction élargie. Elle serait la coercition que le mode de développement capitaliste impose au niveau politique, social, culturel et économique à l'humanité défavorisée.

Le panafricanisme gagnerait en effet à être infléchi vers deux impératifs que suggère le panafricentrage : la reconstitution de son africanité et un renouveau progressiste pour maîtriser l'accumulation et développer nos forces productives. Tous deux doivent revenir sur la question du progrès, de la modernité et donc du développement et lui déterminer d'autres impératifs *homéomorphes* (c'est à dire qui tiennent compte de leur équivalent local). En somme, rechercher l'équilibre davantage que le développement. Un équilibrage qui serait dynamique et transformateur. L'africanité comme le renouveau panafricain pourraient être axés sur l'équilibre de la *maa't*, d'Ubuntu et de l'internationalisme. En d'autres mots, les racines fécondes qui permettent un avenir harmonieux pour l'Afrique et sa diaspora. Il nous faut renouer sans passéisme narcissique avec nos racines communes, les régénérer scientifiquement après les assauts historiques exogènes ayant mené à l'amnésie et l'apathie. La redynamisation par le panafricentrage impose de bâtir un développement alternatif, en autonomie collective avec les pays voisins, et contrôler les éléments assurant



notre reproduction sociale et notre accumulation. Ces éléments consistent à socialiser notre développement et reviennent à minimalement s'accorder sur les exigences suivantes :

- Être souverain et définir ses politiques, en matière de propriété de nos ressources naturelles, dont nous déterminons le degré ou non de production et le choix des partenaires de co-exploitation et de transaction. Révision des contrats miniers et gaziers dans une perspective écodurable. Gestion écologiquement et socialement responsable du secteur extractif. Remettre l'industrie minière, gazière, pétrolière et forestière, sous contrôle public nationalisé ou sous participation majoritaire de l'État. Faire assurer la restauration des sites miniers, ainsi que la compensation et la revitalisation des communautés affectées par l'exploitation minière.
- Nous adhérons aux principes et valeurs énoncés dans la Charte de gouvernance démocratique de mai 2009 des Assises nationales et sommes déterminés à les mettre en œuvre. Cependant nous distinguons le concept de gouvernance, de la conception édictée par les dimensions politiques des ajustements structurels de la Banque mondiale. De même, nous considérons qu'il n'y a aucune disposition de la constitution qui ne puisse être révisée par le peuple qui est le seul souverain. Seul lui déterminera, s'il veut demeurer dans cette république ou passer à une



autre. Soutenir constamment une république laïque, de démocratie substantive, populaire, délibérative et participative. S'assurer d'expliquer la Constitution au peuple. L'État nation est l'instrument du peuple qui doit y traduire sa volonté. Réduire drastiquement la taille du gouvernement. Encourager la démocratie directe au niveau local et citoyen dans la perspective de l'identité nationale et du panafricanisme. Ne favoriser aucune portion du territoire ou peuple au détriment des autres. Mettre en place une formation à la citoyenneté démocratique panafricaine au niveau municipal, régional et national, y compris au niveau scolaire. S'assurer de mécanisme de participation citoyenne et de débat aux décisions majeures et stratégiques de l'État et des exercices d'imputabilité sur les dossiers clés des trois paliers de pouvoir (judiciaire, parlementaire et exécutif). Préserver strictement la neutralité de l'État quant à la conviction religieuse ou non, et s'assurer aussi qu'aucune forme d'intolérance ne puisse prospérer dans la société. S'abstenir, dans le cadre des organismes publics d'État, de recourir aux pratiques religieuses ou de prosélytisme dans le cadre de ses activités institutionnelles.

- Nous mettrons sur pied une société d'État nationale de la presse en charge de règlementer et de superviser les communications et de s'assurer que la télévision et la radio nationale de la diffusion numérique soient non partisans



et au service de la nation et de l'Afrique sans exclusive. Nous favoriserons l'avènement d'un observatoire national et panafricain indépendant des médias.

Nous encouragerons la liberté de la presse et les médias qui traitent d'analyse de fonds et d'importance stratégique nationale et panafricaine. Nous inciterons à la liberté de réunion, d'association, d'expression et de manifestation dans le respect de la constitution.

- Organiser le travail et sa reproduction. Défaire le mépris de la condition rurale, en relevant substantiellement le revenu paysan et égaliser les salaires moyens, en assurant la protection du marché intérieur pour les biens agricoles servant d'abord à l'autosuffisance alimentaire. Depuis 1980, le SMIG a perdu près de 50% de son pouvoir d'achat, contre 95% pour le SMAG. Son augmentation est possible et désirable. Il faut que cela soit adossé à l'avènement d'une monnaie nationale, ou d'un Éco fort, avec un régime de change semi-flexible et une planification du développement. Ajuster les biens salariaux, à la croissance du capital et à la masse salariale. Un programme de relance économique pour l'emploi, le coût de la vie, les dépenses sociales, le développement technologique, le cadre de vie. La croissance sociale s'articulera sur le dynamisme du secteur public, l'incitatif à l'investissement, la vitalisation du secteur des en-



treprises, la hausse des bas revenus et l'amélioration des conditions de travail, y compris dans le secteur informel et l'artisanat.

- Favoriser la hausse de la productivité, dans les différents domaines d'activité, par la création de systèmes informatiques susceptibles de suivre les activités et de fournir des précisions fiables. Permettre aux citoyens d'avoir un meilleur accès aux informations publiques et au suivi des projets gouvernementaux.
- Lancer de grands travaux publics et d'aménagements du territoire, de logements sociaux et d'équipements collectifs (garderies, écoles, lycées, écoles de formation, cantines scolaires, maisons des jeunes, maisons de soutien au bien-être pour le troisième âge et centres départementaux de gérontologie).

Politique nationale et territoriale de logements sociaux et de coopératives d'habitation, et mesures de révision des loyers et de verdissement des habitats et toitures. Cette politique luttera contre l'inflation dans les prix du loyer et la spéculation immobilière.

Resserrer le Code d'urbanisme et les Codes de construction et les règlements en vigueur notamment sur la sécurité sur les sites, les techniques et matériaux de construction, l'efficacité énergétique, et la réduction de l'empreinte écologique.

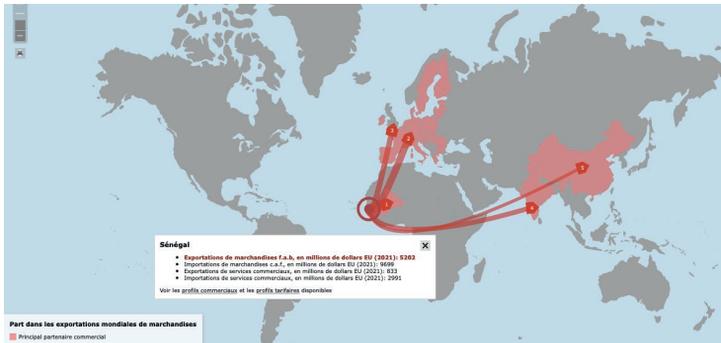


Assurer une politique de prospective territoriale et panafricaine rigoureuse et réaliste pour un habitat digne et écoresponsable.

- Assurer une politique panafricaine de la mer. Contrer le pillage systématique de nos richesses halieutiques. Lancer une flotte nationale de pêche de haute mer et de la transformation de ses dérivées, conserverie, huileries; réorganisation et modernisation des marchés, amélioration des conditions de travail et de rémunération des mareyeurs, assistances à l'investissement, gestion rationnelle des stocks et sanctuaires de revitalisation avec les pays voisins. Création d'une banque dédiée à l'achat de matériel et à la transformation pour les pêcheurs. Un réseau de surveillance maritime et aérien de garde-côtes équipés et efficaces.
- Assurer un marché de biens de consommation de masse, destiné à la production et au besoin national, tourné vers l'intérieur du pays et l'Afrique, protégé du marché mondial et capable sélectivement de compétir dans ce dernier. Privilégier le label *made in Sénégal* par la subvention et la promotion des produits nationaux et locaux pour la consommation locale, africaine et internationale.
- Quoique la logique mercantiliste ait atteint des proportions démesurées, autant par nos dynamiques historiques et endogènes, que par la libéralisation des marchés néolibéraux et ac-



cords internationaux défavorables, nous privilégierons un commerce respectueux de l'environnement du droit, de notre souveraineté. Il sera équitable et soucieux de préserver les services publics et l'intérêt public.



- Nos exportations ont du mal à sortir en dehors de la zone CEDEAO et union européenne. Nous diversifierons davantage l'offre géographique de produits manufacturés et services tertiaires, en accroissant la participation des femmes. Nous intensifierons le label *Produit africain du Sénégal* et une promotion vigoureuse de nos exportations africaines et internationales.

Nous disposerons d'une entité de surveillance de la qualité des entreprises sénégalaises à l'étranger dont l'emphase sera la responsabilité sociale et environnementale, le salaire équitable et la sécurité au travail.

Nous réviserons les stratégies sectorielles existantes, en fonction de propositions protectionnistes du marché africain de la Zlecaf, et nous pèserons de tout notre poids afin que cette



dernière soit au service de nos peuples. Nous privilégierons les accords commerciaux respectueux de nos services publics et la protection de notre marché intérieur. Nous renégocierons les traités et les clauses commerciales qui nous sont défavorables. Nous innoverons en matière d'échanges commerciaux, en favorisant le plus possible l'équité et l'écoresponsabilité, en ce qui a trait aux importations. Nous réviserons les règles et procédures, et régimes préférentiels pour les importateurs, ajusterons les tarifs, éviterons les mesures non tarifaires qui nous défavorisent et resserrerons les mesures antidumping. Nous réhausserons la qualité de nos produits de façon à atteindre la qualité technique de conformité exigées par les normes internationales. Nous mettrons en place un guichet unique en termes de normes douanières dématérialisant les transactions commerciales aux frontières.

- Il nous faudra disposer d'institutions financières indépendantes et souveraines des flux du capital transnational. Les pays CFA exportateurs de pétrole demeurent les seuls au monde à fixer une parité de leur monnaie à l'euro, puisque la France le décide encore. La Banque de France, par son compte d'opérations, a permis à la France de prélever chaque année, durant des années, la moitié des devises de nos exportations (17 milliards d'Euros) pour son budget. Récemment, dans le Trésor public français, le



compte d'opérations de l'UEMOA a été finalement clôturé. Par conséquent en 2021, l'UEMOA n'y a réalisé aucun revenu, alors que l'année d'avant elle avait fait des gains de 24, 1 milliards. La BCEAO a donc perdu 67 milliards par rapport à l'année précédente alors que ses avoirs extérieurs lui avaient rapporté 185,21 milliards de FCFA en 2020. Il y a encore beaucoup de supputations sur ce qui est advenu des ressources d'une valeur de plus 5000 milliards de FCFA, probablement ventilés en titres d'emprunts en devises, en placements dans des comptes de correspondants, ou en prêts à des pays riches. La gestion de la monnaie et du crédit de l'UEMOA est articulée sur les mécanismes de marché et des outils de régulation de la liquidité, comme les taux d'intérêt et le système des réserves obligatoires. L'année 2022 a été caractérisée par une saignée déficitaire de nos échanges extérieurs. Le solde de nos échanges extérieurs de 3.300 milliards est dû aux crises alimentaires et énergétiques et à la morosité des flux financiers. Ceci se traduit par un niveau pathétique des réserves extérieures de l'UEMOA qui peine à pouvoir assurer 5 mois d'importation de biens et services.

Nous lancerons dès lors, la Banque panafricaine du Sénégal. Elle bénéficiera d'une nationalisation partielle du secteur bancaire. Ce secteur sera davantage régulé, de façon à favoriser un système de crédit et d'épargne populaire



dans lequel les autres banques commerciales devront se conformer, par une finance non spéculative et reflétant un panier de devises équilibré. Nous assurerons un rigoureux contrôle des changes- mieux régler la sortie de capitaux-, contrôler la Banque centrale qui devient prêteuse de l'État, des collectivités locales, et des banques secondaires. Une Banque panafricaine du Sénégal capable de garantir les dettes publiques et de financer les déficits budgétaires ; et nationaliser et socialiser le plus possible de banques privées. Bâtir un système bancaire national, le plus public possible, contrôlant la finance, l'assurance et le crédit et permettant aux travailleurs et aux citoyens une participation démocratique, pleine et entière comme grands actionnaires.

- Frapper notre monnaie souveraine ou régionale, ou ultérieurement continentale, et avoir la faculté d'orienter l'investissement national et les choix stratégiques de développement. La question du financement est toujours accessoire. Un pays qui assure sa souveraineté monétaire n'a pas de "contrainte de financement dans sa propre monnaie, mais une contrainte d'inflation".
- Investir dans la santé, en en faisant une priorité nationale, et en reconstruisant un système public, universel et gratuit, axant l'humain au cœur du dispositif basé sur la prévention, la médecine sociale et de famille. La santé pour



toutes et tous et un droit fondamental, et nous assurerons la gratuité des soins de base sur tout le territoire. La santé de la population relève de la responsabilité de l'État qui doit s'assurer que les services de santé soient accessibles, de façon égale à la population et articulés sur des bases scientifiques solides. Les mandats et les missions respectives de l'hôpital et du secteur privé seront redéfinies, avec le devoir pour ce dernier de participer à l'effort patriotique national. Nous restructurerons l'actuel Programme de Couverture maladie universelle, afin de porter le taux de couverture de couverture du risque maladie existant de 20% à 80%.

- Resserrement de la surveillance transfrontalière en matière de maladies d'origine animales, d'épidémies, et renforcement des mécanismes d'alerte et de réactivité.

Nous accélérerons le processus de digitalisation du secteur de la santé. Une agence nationale de pharmacie et de pharmacopée assurera la fourniture de la moitié de nos médicaments essentiels et vaccins.

- Avoir la capacité de reproduction industrielle et technologique, à partir de notre recherche et développement, à notre rythme avec nos moyens ou par des technologies importées, mais reproductibles localement frappées ou non d'obsolescence, et compatibles écologiquement avec nos besoins et priorités. Soutenir et privilégier les énergies renouvelables dans les



petites et moyennes entreprises et les ménages. Programmes conjoints d'industrialisation et de politiques énergétiques avec les pays voisins. Extension généralisée de la couverture wifi sur le territoire national.

- En dépit de la rude concurrence du secteur aéronautique envisager un Air Sénégal desservant toutes nos régions et à la rigueur la sous région. Davantage œuvrer pour une compagnie aérienne panafricaine dont Dakar serait un Hub détenant une bonne part du handling, de la maintenance et de la formation des pilotes



- Politique hardie de reboisement et de sauvegarde écologique. Sauvegarder, préserver, produire et reproduire des plantes utilitaires, principalement de cueillettes ou saisonnières. Elles ont une valeur nutritive, phytosanitaire et curative. En l'absence d'une banque de semences sahéliennes, nous souhaitons relier et bonifier les efforts parfois laborieux d'ethnobotanistes, d'agronomes et de forestiers. Il s'agit de recourir au dispositif insuffisamment réseauté, et au demeurant fonctionnel, pour assurer la for-



mation des agriculteurs et planteurs, la collecte des semences, boutures et autres marcottages, la consignation du répertoire, la pépinière et les périmètres de transplantation, reboisement et de culture démultipliée. Finalement, assurer la transformation, la consommation, l'usage indivise ou la commercialisation en coopérative pour l'usage local, régional et international. Les secteurs privilégiés sont les plantes fruitières, les plantes de cueillettes, les plantes alimentaires, les plantes médicinales, les plantes aromatiques et cosmétiques, les plantes fourragères, les plantes industrielles, les plantes de construction comme le bambou. Dans toutes ces situations, une politique de lutte contre l'appropriation privée du vivant et de la biodiversité.

- Veiller à la biodiversité animale, en l'articulant sur notre programme Bois sacré et régénérant nos parcs nationaux et en faisant des lieux d'éducation responsable à la faune.
- La lutte contre les pollutions des terres, de l'eau et de l'air sera accrue et les plastiques bannis. Les subventions au recyclage et à la réingénierie promues. Les villes seront dotées d'un réseau de compostage public et collectif disposant de normes de qualité élevées.
- Protéger et revitaliser nos cultures, spiritualités et savoirs africains, dans une perspective de freiner l'aliénation culturelle et la *colonialité*, de se défendre contre les affres du capitalisme et



épanouir notre jeunesse dans l'interculturalité ouverte et la construction du bien commun de l'humanité. Lancer un grand projet de bibliothèque nationale et régionales. Rendre accessible la culture à la population, la revitaliser en permettant une réappropriation des arts par la société et le développement de la créativité artistique des citoyens et citoyennes et surtout des enfants. Mieux soutenir les artistes, encourager leur créativité, et leur production et les promouvoir comme label *made in Sénégal*. Dans ce dernier, privilégier les plateformes digitales de musique et de cinéma locales et africaines de préférence aux plateformes globales émanant des pays du centre

- Un Sénégal ouvert sur le monde et solidaire des peuples en lutte. Un Sénégal fort dans l'Afrique indépendante. Changer notre diplomatie opportuniste et commerciale, calquée sur les impératifs des bailleurs, pour une politique étrangère résolument panafricaine et internationaliste, privilégiant l'intensification des échanges avec l'Afrique, le sud global et les pays émergents. Participer à l'élaboration de notre monnaie commune et à nouveau système monétaire mondial, par la réforme du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale et du panier de monnaies
- Travailler à l'annulation des dettes odieuses et contractées par les strates *compradores* et pro-



jets transnationaux illicites et pour un moratoire d'accès à de nouvelles liquidités.

- Travailler au *brain gain* (retour des "cerveaux") et aux conditions du retour de nos diasporas anciennes et récentes et à l'intelligence de réseaux synergiques avec nos communautés d'outre-mer. S'assurer que des mécanismes et des garanties permettent la réinsertion professionnelle des expatriés de retour et favoriser leurs conditions d'investissement, de transfert de connaissance et de compétence et de création d'emplois. Instaurer un programme de recrutement des ressources humaines talentueuses avec incitatifs et bonus en opportunité de nouveaux emplois.
- Miser et investir dans la culture, pour une revitalisation culturelle. Investir dans les arts plastique, cinématographique, musicale, théâtrale, littéraire, architecturale et les savoirs et coutumes traditionnels. Ramener nos œuvres captives en Occident et de par le monde, et leur assurer une seconde vie digne dans leurs terres ancestrales. Assurer une synergie avec nos diasporas et autres cultures d'Afrique. Préserver et promouvoir notre patrimoine matériel (bâtiments historiques, artefacts, etc..) et immatériel (musique, chansons, contes, danses, recettes, coutumes, etc),



Défendre notre nation et l'Afrique



- Notre doctrine est axée sur la paix et la sécurité. Celle-ci est garantie par notre valeureuse armée nationale. Elle sera davantage soutenue, déjà qu'elle est la fierté de notre peuple. Ses valeurs apolitiques de patriotisme et de soumission à la constitution et à la République seront encouragées afin qu'elle demeure fiable, efficace pour les besoins du pays et du continent. L'armée doit continuer à relever le niveau de connaissance scientifique et opérationnelle des soldats et des états-majors. Une plus grande emphase sera faite en matière de cybersécurité, de sécurité aérienne, maritime et transfrontalière. Une plus grande coordination sera aussi exigée du ministère de tutelle et une meilleure synergie avec les civils pour la solidarité internationale, la promotion de la paix et les valeurs féministes.
- Au-delà de la sécurité du pays, les nombreuses compétences humaines des militaires devraient être davantage sollicitées. Le génie militaire sera davantage mis à contribution pour édifier



la construction d'ouvrages d'infrastructures et d'organisation du territoire. L'expertise militaire sera davantage valorisée et les instructeurs militaires se joindront à l'effort d'encadrement civique et patriotique.

- Le service d'autodéfense patriotique d'un mois sera obligatoire pour les jeunes, pour la défense de la patrie et la sauvegarde de l'Afrique.
- La synergie avec les autres armées africaines, en vue d'une force continentale de maintien de la paix et de défense continentale, bénéficiera de l'expertise sénégalaise. Il faut endiguer l'extrémisme violent et terroriste et la criminalité transnationale, déployer des forces de plus en plus spéciales et mieux outillées pour contrer la multiplicité des menaces sécuritaires de l'avenir. Cela autant en synergie avec les moyens de pointe d'une diversité de partenaires, mais en innovant localement dans des champs inusités avec nos technologies appropriées.

Pour arriver à concrétiser la plupart de ces conditions, les dispositifs de recolonisation néolibérale doivent être inlassablement combattus, des campagnes vers les villes, et au sein de celles-ci, autant dans l'accaparement des terres, les cultures commerciales prédatrices ou l'introduction d'OGM et pour recouvrer notre indépendance énergétique.



Autosuffisance et agriculture



Le Projet **Seen-égalité** est prioritairement en faveur des paysannes et des paysans et de nos transformatrices et transformateurs, pour atteindre l'autosuffisance alimentaire, la maîtrise de l'eau et la diversification agricole. Le projet considère le statut non marchand de la nature et des terres agricoles, en voulant relever les défis autant de la socialisation de l'économie agricole que les enjeux écologiques. Il faut donc massivement investir dans l'agriculture, en soutenant et modernisant les petits exploitants.

Un des champs de combat est l'enjeu alimentaire mondial, pour l'Afrique comme pour le Sénégal. Cet enjeu est capital, alors que de plus en plus de ses terres sont bradées et que le problème alimentaire y demeure chronique. Le fait d'aller quêter en Russie, en économie de guerre ses céréales, symbolise bien notre échec.

Notre développement agricole autocentré aspire à remédier à cette humiliante dépendance. Il exige une réforme agraire et l'autosuffisance alimentaire. Notre agriculture a été défigurée par la monoculture



arachidière et l'écroulement de notre système vivrier. L'autoconsommation demeure l'assurance survie des masses rurales qui subsistent majoritairement sur des surfaces de productivité précaires et inefficaces. Généralement sous-équipée et sous-formée, cette agriculture de petite surface est affectée par l'accaparement foncier et les aléas climatiques. La ponction effectuée par les tenants du capital et ceux assurant son encadrement est lourde. Sa capacité à alimenter les villes est erratique et la sous-alimentation des agriculteurs et agricultrices est chronique et épisodique.

Le couvert de la biodiversité se raréfie, alors que le contrôle du stress hydrique est faible. Il nous faut nous entendre avec la Mauritanie, sur le partage des eaux du fleuve Sénégal et résoudre le problème des eaux qui se déversent en milliards de mètres cube dans l'Atlantique. Il faut stopper la vente et la location de nos grandes surfaces aux firmes étrangères d'*agrobusiness* et qui transforment nos agriculteurs en ouvriers agricoles. Il importe donc de procéder à une véritable réforme interdisant, au premier chef, l'aliénation des terres au profit de spéculateurs professionnels.

La gestion des eaux pluviales et la réalisation de plus d'infrastructures de drainage contre les inondations doivent être accompagnées de travaux de captage et de rétention pour usage agricole ultérieur.

L'eau demeure un bien commun inaliénable non marchand, accessible à toutes et tous. L'eau est un droit fondamental dont l'État demeure le gardien.



Adopter un nouveau code national de l'eau qui revoit rigoureusement l'offre hydraulique nationale, à partir des ressources en eau disponibles et des demandes diverses et croissantes, de façon à déterminer une politique responsable et durable. Une fois mieux réévalué, le bilan hydrologique national, incluant les eaux transfrontalières, nous permettra de mieux optimiser l'hydraulique, notamment grâce au numérique et à l'agriculture de précision GPS. Nous pourrons mieux répartir efficacement et durablement l'eau sur les surfaces, selon les variations des températures et des précipitations.

Ainsi de grands travaux hydrauliques et d'aménagement, dans le sens d'un usage durable de l'eau, permettraient de valoriser et de disposer de plus que les 240000 hectares disponibles et même de les étendre dans la vallée, vers l'Anambée, le Sénégal oriental et la Casamance. Il faudra innover par une approche intégrée dans les travaux d'aménagements, de maîtrise des crues, de bassins versants, de stockage des eaux pluviales, de drainage, d'irrigation économe durable, de techniques d'aspersion, de maintien de l'humidité du sol, de prélèvements ou restitution d'eau, de conservation des écosystèmes aquatiques et diverses autres méthodes éprouvées de gestion optimisant la gestion de l'eau.

Dans cette approche agroenvironnementale et bioalimentaire, notre dépendance au riz peut être comblée par 2 récoltes annuelles. Elles seraient autant pluviales qu'irriguées, en maximisant l'intensité cultu-



rale organique. Cependant, il importera de diversifier nos sources alimentaires- en introduisant plus de mil, de fonio, de sorgho, de blé adapté, de manioc dans nos nutritions. Une véritable révolution diététique devra d'ailleurs s'amorcer pour manger plus sainement et éviter les diverses maladies liées à la malbouffe et aux carences.

Nous travaillerons aussi davantage sur les banques de semences, sur les techniques biologiques d'engrais, sur l'information informatique et l'encadrement socioprofessionnel des agricultrices et agriculteurs et transformatrices et transformateurs.



Le rapport de la paysannerie au pouvoir d'État doit positivement changer, au fil du processus de démocratisation. Le droit égal pour toutes et tous à l'accès à l'usage de la terre est fondamental, mais il faut réduire l'attribution de statut de marchandise à la terre. L'État doit incarner un État populaire, intégrant la paysannerie modernisée dans le processus de décision et d'orientation du développement global. Il faut réguler le rapport entre tous les "propriétaires usufruitiers" soit l'État, les collectivités, les coopératives, la paysannerie, les opérateurs. Ainsi diverses formes de



propriété collective et socialiste peuvent être créées, consolidées au fur et à mesure du processus d'avancée sociale.

Nous créerons une banque africaine de développement agricole, pour garantir le financement et l'assurance et encourager le commerce intrarégional et continental. Cette banque soutiendra, autant les organisations parapubliques de l'État intervenant dans le monde rural, que les opérateurs privés et les paysannes et les paysans indépendant-es sur des parcelles privées. La propriété privée des parcelles est associée à la gestion de coopératives, elles-mêmes propriétaires indivises des biens collectifs.

Encourager le développement des organisations paysannes à la base, habilitées mieux que quiconque à défendre avec autorité leur condition et capables de s'autonomiser du pouvoir central, tout en y participant. Une certaine forme de collectivisation doit remodeler les structures et l'organisation des exploitations. L'État, souplement, pourrait lancer de grandes entreprises collectives intégrées et articulées à des structures agro-industrielles. Ces fermes d'État sur le domaine national emploient des travailleurs et travailleuses agricoles et des transformateurs et transforma-trices pour des produits *made in Sénégal*.

Ailleurs, sur les espaces de réformes agraires réaffectés aux paysannes et paysans, nous favoriserons la mutualisation et le regroupement des paysans en coopératives et par une dotation, par l'État, en équi-



pements validés par un organisme dédié. Accompagner et subventionner les coopératives pour la culture et la transformation des produits locaux. Faire une meilleure promotion des produits locaux et l'intérêt de consommer local. Permettre des structures financières adaptées, des protections (non) tarifaires, une garantie de prix stables et rémunérateurs.

Avec ces organisations, pour atteindre notre souveraineté et autosuffisance, nous neutraliserons le chantage alimentaire de l'impérialisme, en déconnectant les prix internes de ceux du marché mondial, à travers une progression graduelle de notre productivité paysanne. Il nous faut des modes agraires organiques et des technologies appropriées. Il s'agit de produire et de transformer, en amont et en aval d'une agriculture de consommation locale et régionale, la plus organique possible, et en fonction d'une autre loi de la valeur (équilibre revenu rural/urbain, stratégie de plein emploi, équitable prix de production et de transformation, etc.).

Le projet a la forme d'*autocentrage collectif*, c'est à dire de mutualiser les forces et permettre l'échange de produits entre les zones, et des péréquations entre zones excédentaires et déficitaires. La productivité dans tous les domaines d'activités peut être spectaculaire, tout en y générant le plein emploi, dans les étapes de préparation et de transformation de l'agriculture. Produisons de façon diversifiée, transformons et consommons local fièrement.



L'agriculture alterne des espaces d'agriculture intensive et des zones de permaculture restaurant notre biodiversité. Une utilisation bio-organique de l'agriculture ne recourt plus à des intrants chimiques et recycle tous ses déchets. Il y est facilement envisageable du biogaz, qui assainit les villages et les espaces périurbains, tout en fournissant l'énergie et aussi le coupler à de l'énergie solaire, pour combler les besoins énergétiques tout en fertilisant de sols des communautés.

Les métiers qui préparent l'agriculture et ceux qui la transforment fixent des populations qui échappent à l'exode rural, parce que dotées de meilleur revenu et d'une bonne qualité de vie.

L'agriculture biologique (biomasse, assolement, percolation, pesticides verts, etc.) est faussement décrite comme moins productive par des industriels de pesticides et d'engrais chimiques et de biotechnologies. Une meilleure concentration professionnelle à l'hectare est possible avec ce modèle intensif intégré, préservant autant l'environnement attendant qu'une durabilité des écosystèmes arables.



Nous prônons donc un développement agricole endurable et non un développement durable. Il est au cœur de la construction d'un marché intérieur de biens de consommation de masse axé, sur nos produits et des importations sélectivement tournées sur nos besoins essentiels. Parmi ceux-ci, le contrôle de notre énergie, dont dépend toute notre électrification rurale.



Notre souveraineté énergétique



L'énergie est un pilier essentiel de tout développement économique et social, étant le moteur des différents secteurs productifs et un facteur de bien-être global des populations. Mais ce bien-être est relatif, car avec le gaz et le pétrole, il n'exclut pas les effets pervers du syndrome hollandais, et, surtout, il expose les écosystèmes des océans et les populations au risque de catastrophe écologique. Il est aussi difficile de déterminer, de manière fiable, le niveau d'exploitation compatible avec les efforts climatiques et avec l'engagement à l'égard de l'Accord de Paris de la Conférence des Nations Unies, sur les changements climatiques en 2015. Le secteur des énergies fossiles nous expose à un véritable dilemme, à savoir comment nous développer légitimement, et le développer sans aggraver nos émissions de gaz à effet de serre -GES- et atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050? En même temps, il est établi que les pays africains sont de loin moins responsables des dégâts environnementaux que les pays industrialisés et qu'ils doivent aussi relever les défis du développement sans répéter ses travers.



L'assemblée nationale a expédié de façon cavalière son débat d'orientation budgétaire du 26 juin 2022 et on n'a pas pu y creuser certains des enjeux avancés ici. À en croire le (DPBEP) Document de programmation économique et budgétaire pluriannuelle 2024-2026 du gouvernement, les projections optimistes seraient de 753,6 milliards FCFA pour les 3 prochaines années, tablant sur un baril à 85, 5\$.

Pour l'instant, la production de gaz naturel s'effectue, depuis octobre 2002, dans les deux périmètres d'exploitation que sont Gadiaga et Sadiaratou. En 2020, il y a eu une production annuelle de 15 949 272 Nm³.

Les données des réserves et des exploitations en cours de développement seraient :

- Sangomar offshore à 90 kilomètres des côtes (Resources probables récupérables estimées à environ 630 millions de barils de pétrole et à 2.4 TCF de gaz naturel associé et non associé). Phase 1 en fin de développement et *first oil* prévu au dernier semestre 2023, pour une production en plateau de 100 000 barils par jour. Exploitant Woodside (Australie). On prévoit, en 2024, autour de 32 millions de barils. Une fois les coûts recouverts, il est vraisemblable de croire que le Sénégal obtiendra beaucoup moins de 40% dans le partage de la production et cela sans compter les impacts négatifs des externalités environnementales et sur la pêche et le tourisme.



- GTA, en partage, moitié chacun, avec la Mauritanie, soit 15 Tcf à 20 Tcf de gaz naturel récupérable, dont 7,5 à 10 Tcf pour le Sénégal. Phase 1 en fin de développement et premier m³ de gaz attendu en fin 2023 Exploitant BP (United Kingdom)

En février 2020, le gouvernement a annoncé qu'un accord de vente de gaz avait été conclu avec BP Gas Marketing, une filiale de BP, sans aucun détail sur la formule de prix, le volume ou le marché d'exportation. Cela pourrait constituer un risque de gouvernance de prix de transfert sur la valeur duquel dépendent des taxes, redevances, et prélèvements fiscaux puisque le même groupe commercial est à la fois vendeur et acheteur du gaz.

Autres découvertes annoncées :

- Yakaar et Teranga.

Les ressources probables récupérables étaient estimées à 20 TCF de gaz (5 TCF pour Teranga et 15 TCF pour Yakaar). L'exploitation, initialement prévue en 2024, ne pourra pas intervenir à cette date, le projet sera mieux pris en charge après le début de l'exploitation de GTA. Ces chiffres du ministère chargé de l'énergie sont contredits par le *Cos Petrogaz*. Ce dernier donne d'autres chiffres (30 Tcf pour les deux) et mentionne que « les champs Teranga et Yakaar, découverts respectivement en 2016 et 2017, au large des côtes de Kayar, et dont les réserves sont estimées à 854 milliards de mètres cubes, soit 30 Tcf, font l'objet



d'études de faisabilité dans l'optique d'une décision finale d'investissement ».

Pour l'instant, si on se fonde sur les données des ressources estimées par le ministère, on aurait :

- GTA 560 milliards de m³ dont 50% pour le Sénégal-Teranga, 140 milliards de m³.
- Yakaar, 420 milliards de m³.
- Sangomar , 70 milliards de m³.

Dans de telles circonstances, une nouvelle politique concertée, élargie à toutes les forces vives et aux experts nationaux, devra être mise en place dans les six premiers mois. Cette nouvelle politique reformera le secteur, avec la reformulation des différents textes en vigueur (lois, codes, stratégies, feuilles de route, plans d'action, lettres de politique) et avec l'audit des contrats en cours d'exécution.

Au préalable, il faudra résoudre certains enjeux. Entre autres, avoir une rigoureuse évaluation de notre potentiel énergétique, de façon contradictoire et indépendante (les réserves probables, les ressources découvertes et non découvertes.). La maîtrise des coûts d'investissement et des charges d'exploitation, qui sont défalquées avant le partage de production, doit être réelle et en notre faveur. Le *cost oil* facturé doit clairement traduire la réalité de l'investissement et les charges d'exploitation; les remboursements doivent être équitables et non disproportionnés. Il y



aura lieu de revoir rigoureusement aussi le processus d'octroi des permis.

Seen Égal-e Seen Égalité privilégie pour ce faire, d'une part, dans cette transition sobre et vertueuse, de garder par souci d'équité, une partie des réserves sous la forme de fonds souverains, dont 10% pour adapter l'emploi aux générations futures. Une portion annuelle autour de 5% y servira dans les projets innovants respectueux de l'environnement. Ensuite, il y aura lieu d'imposer un plafond d'émissions de gaz à effet de serre (GES) au secteur pétrolier et gazier qui tienne compte de notre réalité environnementale et des progrès réalisés en reforestation et changement de mode de production et de consommation, ainsi que nos divers efforts de mitigation des émissions de carbone de notre politique environnementale.

Nous poursuivrons parallèlement, de façon hardie, la couverture territoriale en énergies renouvelables. Nous honorerons nos engagements, en soustrayant, de ces progrès réalisés, la taxe carbone que nous imposerons pour faire face à nos engagements climatiques internationaux. La tarification du carbone est un des moyens de réduire les émissions de GES et elle stimule les innovations à faible teneur en carbone. Une taxe sévère aux véhicules qui ne respecteront pas le seuil carbone imposé permettra de réduire considérablement la pollution et d'appuyer les subventions au virage des véhicules électriques et au transport en commun électrique. Renouveler le parc automobile polluant pourrait nous permettre de réduire plusieurs



tonnes de Co2 et engranger en recettes, du fait du coût de la tonne de carbone.² On pourrait introduire, en complément, une taxe carbone sur les entreprises les plus polluantes.

De manière prioritaire, la gestion rigoureuse du secteur énergétique sera bien planifiée et parfaitement exécutée. Elle doit être parfaitement maîtrisée et débarrassée de toutes les tares congénitales, telles que les risques de corruption, la gestion au jour le jour non planifiée, les ruptures d'approvisionnement, les nuisances à l'environnement et les coûts non maîtrisés. Nous sommes capables d'électrifier tout le pays, et en bonne entente avec nos voisins immédiats, de développer notre part d'une politique panafricaine énergétique avec le potentiel existant.

La nouvelle politique énergétique sera soumise à la validation de l'Assemblée nationale au même titre que tous les contrats importants, tant sur le plan économique et financier que sur celui des enjeux pour le pays.

² Il y aurait lieu de mieux analyser et reconsidérer ces chiffres. Le Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Émergente (BOS-PSE) a présenté les résultats de l'étude d'impact sur la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) dans le transport terrestre et montré que le pays pourrait « engranger au moins 218,2 milliards de francs CFA en termes de recettes d'ici à 2031, grâce à un plan de réduction des émissions des GES qui consisterait essentiellement à utiliser le surplus de recettes issues de la hausse du prix des carburants en janvier 2023 pour le renouvellement du parc avec des véhicules moins polluants tels que les véhicules électriques dans le transport, notamment». Cette étude présentée en Avril 2023 indique que l'incidence du Ter et du Brt dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre à Dakar est de 1 226 139 et 1 503 572 tonnes de CO2 évitées en hypothèses moyenne et haute sur la période 2023-2031. Sa valorisation dans le marché carbone rapporterait entre 7,7 et 27,3 milliards FCFA sous l'hypothèse de 15 dollars la tonne de CO2



Cette politique sera articulée autour de la recherche de l'indépendance énergétique totale du pays et de la sécurité de son approvisionnement en énergie. Elle sera fondée sur la nécessité d'avoir une énergie durable et essentiellement propre, largement disponible, en qualité et quantité suffisantes et au meilleur prix. Elle sera, donc, fortement axée sur la priorisation des énergies propres et surtout renouvelables dans le respect de nos engagements internationaux sur le Climat, sans toutefois occulter la nécessité de faire face à des besoins énormes et immédiats en énergie pour accélérer notre croissance.

Des efforts considérables devront être faits sur les économies d'énergie et sur le renforcement de l'efficacité énergétique dans tous les usages.

La politique sera déclinée au niveau des sous-secteurs et mise en œuvre à travers des lettres de politique de développement et de gestion à moyen terme de ces sous-secteurs que sont :

- Le sous-secteur des hydrocarbures (filiales amont et aval)
 - Le sous-secteur de l'électricité
 - Le sous-secteur des énergies renouvelables
- Il sera intéressant de leur adjoindre une organisation forte composée de structures de prospective, de régulation et de contrôle étendu du fonctionnement de ces différents sous-secteurs, par rapport à leurs objectifs.



- Sous-secteur des hydrocarbures



Concernant la filière pétrolière amont, un point essentiel peu abordé demeure le scénario de prix à long terme des hydrocarbures. En effet, si des hypothèses BAU (*Business as usual*) donnent une évolution tendancielle favorable à la poursuite de la prospection, d'autres hypothèses ET (*Energy Transition*), par exemple, prenant en compte les positions des États occidentaux - dans le respect de leurs engagements dans la lutte contre les changements climatiques qui se traduisent par l'arrêt du financement des énergies fossiles, avec le recours massif au renouvelable et le très prochain remplacement des véhicules à moteurs thermiques par des véhicules électriques - prédisent un effondrement du prix du pétrole qui en 2040 serait à 15 dollars *Us real reference 2018*. La réalisation de cette deuxième hypothèse compromettrait sérieusement l'engagement des investisseurs dans le développement du potentiel restant et induirait une rentabilité marginale pour les projets en perspective d'exploitation à compter de 2023/2024.



Néanmoins les grandes compagnies pétrolières, malgré leurs engagements environnementaux et quelques timides réalisations en faveur de la lutte contre les changements climatiques, continuent à investir de façon importante dans l'exploitation pétrolière.

En attendant d'en avoir un aperçu clair, il convient de geler l'attribution de tous les blocs pétroliers non encore affectés et de réexaminer, de façon critique, mais objective, tous les contrats en cours d'exécution sous l'angle de l'évaluation des ressources disponibles et de leur potentiel de production. En considérant le respect des normes environnementales, du montant des investissements consentis ou à engager et de leur remboursement, ainsi que de la répartition du profit et des conditions de fixation du prix des hydrocarbures vendus à l'international. Au-delà des réajustements nécessaires sur chaque contrat, en vue du meilleur équilibre entre les parties, il s'agira de définir le modèle contractuel le plus équilibré, le plus profitable possible à notre pays tant que nous serons contraints, faute de disposer de la capacité technique et financière requise, de faire appel aux compagnies pétrolières internationales. Durant cette première phase de dépendance du savoir-faire étranger, il sera créé un fonds de financement de la recherche et de l'autonomisation en vue de notre souveraineté.

- Se fixer des objectifs précis, à durée n'excédant pas 10 ans, de mise en place d'une structure nationale capable de faire, elle-même, l'exploration, le développement et l'exploitation de nos ressources



pétrolières et gazières avec, au besoin, l'appui de sociétés spécialisées. Nous insisterons sur l'édification de structures de formation, de haut niveau, dans les métiers des hydrocarbures.

- Prioriser l'affectation des ressources naturelles nationales à la production nationale (agriculture, industrie, chimie, électricité) et faire en sorte que les ventes d'hydrocarbures à l'international ne puissent concerner que les excédents.

Concernant la filière pétrolière aval, il faudra développer de nouvelles infrastructures de raffinage pour traiter localement le pétrole découvert sur le territoire pour d'abord satisfaire les besoins locaux et sous régionaux avant toute exportation de brut à l'international.

- Exploiter localement tous les dérivés du pétrole et du gaz (engrais, polymères et applications, production d'hydrogène gris, industries chimique et pharmaceutique, pétrochimie, transport).

- Encourager l'utilisation sécurisée et responsable du gaz aux niveaux domestique, industriel et minier en développant un réseau gazier national sûr, bien structuré et performant.

Sous-secteur de l'électricité

Les résultats engrangés dans ce sous-secteur ne sont, hélas, pas à la hauteur des efforts, notamment financiers, consentis ces dernières années pour ac-



compagner et fortifier le sous-secteur. Malgré le renforcement de la capacité de production globale et la consolidation des réseaux de transport et de distribution, des errements demeurent. Ainsi la location de centrales temporaires privées n'est justifiée qu'en période de catastrophe naturelle ou de crise aiguë ainsi que des problèmes d'inefficacité au niveau des réseaux de distribution, à travers les pertes et autres indisponibilités.

Aujourd'hui, l'objectif doit être le relèvement des performances de qualité, au niveau des standards les plus élevés, et l'élimination de tous les surcoûts inutiles, tout en assurant l'équilibre quantitatif et qualitatif offre/demande, en toute circonstance. Cela nécessite la mise à jour de l'audit organisationnel du sous-secteur et une fixation de la structure organisationnelle de l'opérateur de référence, en veillant à prendre une option réaliste et conforme aux objectifs visés, notamment la baisse des coûts opérationnels et l'amélioration du service, et, aux perspectives de développement à moyen et long termes.

Dans la fonction Production, il faut confirmer la volonté de privilégier une électricité durable, en réduisant, résolument et suivant un timing élaboré, le recours aux énergies fossiles autres que le gaz auquel seront du reste converties la plupart des unités de production actuelles fonctionnant au pétrole ou au charbon et en mettant l'accent sur un mix énergétique volontariste privilégiant les énergies renouvelables non intermittentes (hydraulique) ou intermittentes



(solaire, éolien), associées à des dispositifs de stockage appropriés. Pour éviter la répétition dans le document, les schémas d'aménagement des barrages hydroélectriques sont traités dans la section hydraulique, puisque les travaux et transferts y afférents y seront développés. Une politique proactive panafricaine de grands travaux permettra de s'entendre et développer plus de travaux avec la Guinée, la Guinée-Bissau, la Gambie, la Mauritanie et le Mali et d'être ensemble autosuffisants en électricité.

- Toutes les locations de plus de 2 MW seront reconsidérées et, compte tenu des besoins de financement très lourds, le partenariat public privé sera maintenu, mais les appels d'offres seront de rigueur dans le choix des producteurs indépendants.

- Les contrats de production indépendante d'électricité en cours seront réexaminés, au regard des superprofits résultant de l'évolution à la baisse des coûts des technologies concernées ou de mauvaises négociations antérieures au détriment du pays.

Dans les fonctions Transport, Distribution et Électrification rurale

- Intensifier le maillage territorial et amorcer les lignes d'interconnexion dans la perspective du marché sous régional de l'électricité et des échanges avec les pays limitrophes.

- Moderniser, en les renforçant et en les automatisant, les réseaux de distribution pour éliminer les gou-



lots d'étranglement et les facteurs d'inefficacité et réduire les pertes à leur plus simple expression.

- Atteindre l'accès universel à l'énergie électrique dans les quatre premières années, avec une électricité bon marché pour toutes les couches de la population, particulièrement dans le monde rural, en lui faisant bénéficier de tarifs préférentiels importants résultant de l'utilisation des ressources pétrolières et gazières nationales en priorité et des gains de compétitivité sur le solaire photovoltaïque, notamment. Au préalable, un audit des fonds injectés dans les différents programmes d'électrification rurale, ces dix dernières années, sera fait. Une attention particulière sera accordée à la qualité des services et à l'équité tarifaire dans la prise en compte des systèmes hors réseaux des zones reculées desservies dans le cadre des programmes pour l'accès universel.

Nous privilégions de rompre avec le processus de libéralisation en cours avec la filière holding concessionnaire et le démantèlement des filiales. Nous redéployerons plutôt un processus de nationalisation de la SENELEC.



Sous-secteur des énergies renouvelables



En appui à la lutte contre les changements climatiques et pour conforter l'indépendance énergétique, il convient d'exploiter les ressources renouvelables, au fur et à mesure de leur intégration harmonieuse et équilibrée au réseau. Le potentiel solaire sera bien exploité de même que le potentiel éolien. Une politique hardie de maîtrise de l'énergie et de l'efficacité énergétique sera menée, parallèlement à la promotion des énergies renouvelables.

Les énergies marémotrices seront encouragées, grâce à des améliorations technologiques récentes plus rentables et adaptables à des sites de mouvements de vagues compatibles avec cette source d'énergie prévisible.

Il sera également développé, dans une échéance de 5 à 10 ans, une stratégie nationale de production en grande quantité et d'utilisation de l'hydrogène propre. La production se fera à travers deux



filiales de production d'hydrogène vert à partir du solaire et d'hydrogène gris à partir du gaz naturel dans les zones proches des lieux de production du gaz, pour une utilisation nationale et pour l'exportation. L'utilisation couvre un champ très large allant du stockage d'énergie et de l'énergie de secours à la production du fer et la fabrication de l'acier, en passant par les transports terrestre, ferroviaire et maritime, la production de chaleur, l'industrie chimique, etc.

Structures stratégiques de contrôle et de régulation

Pour accompagner les fonctions opérationnelles, un dispositif d'accompagnement à fort potentiel sera mis en place pour :

- la gestion officielle des données du secteur qui seront publiées et tenues à la disposition des acteurs économiques
 - élaborer la planification stratégique dans le secteur
 - veiller à un environnement attractif pour les investisseurs
 - réguler les différents sous-secteurs,
 - contrôler les actions et l'efficacité opérationnelle et le respect de l'approche genre - assurer le suivi-évaluation des objectifs fixés, notamment ceux de la viabilité financière du secteur, de l'accès universel à l'énergie et des coûts optimisés les plus compétitifs pour les consommateurs industriels et les ménages.



Entreprises, industries et manufactures, Technologies



L'Afrique est la zone la moins industrialisée au monde. Cela n'est pas que négatif, car nous pourrions éviter les catastrophes de l'industrie d'ailleurs, et partir sur des bases plus saines et restreindre l'importation de pratiques nocives et dommageables pour l'être et l'environnement. Nous pouvons développer, par nous-mêmes, les technologies de base, voire les plus avancées, et les mettre au service de notre développement. Choisir des industries inclusives, -car les travailleur-ses pourront en bénéficier sans endommager leur santé- et durables- afin que l'environnement soit préservé. Imposer partout les principes de responsabilité sociale des entreprises (RSE) et de pollueur-payeur.

Nous comptons moins de 1300 entreprises à caractère industriel au Sénégal³. On pourrait développer beaucoup de PME-PMI, dans tous les créneaux de nos besoins, dont la satisfaction est onéreuse en matière de devises. Dans la lancée de l'agriculture, il nous faut privilégier des systèmes productifs, et pas seulement

³ ANSD, Rapport final de l'état des lieux de l'Industrie au Sénégal, mars 2017



une société de vente de services et de négoce, comme l'est le pays aujourd'hui. L'industrie doit choisir un paradigme vert, et opter pour une production qui ne se fera pas au détriment de l'écosystème et des gens. Il s'agit de fournir de l'emploi, fournir de l'énergie et de l'eau pour toutes et tous, assurer le virage technologique approprié, en numérisant et en modernisant l'agriculture. Il s'agit d'accélérer une accumulation extensive, par le transfert d'un excédent de main d'œuvre rural et périurbain vers des manufactures et industries de transformation. Elles reproduisent les modèles technologiques appropriés à notre rythme de développement. Il nous faut nous réapproprier les technologies adéquates.

Au niveau du tissu industriel, il faut le bâtir et le protéger, en amont et en aval de notre agriculture. Ici la reprise en main des ICS et du secteur stratégique des engrais sera crucial.

Ce serait un système axé sur la loi de la valeur nationale – populaire, le plus désengagé possible de la loi de la valeur du capitalisme mondialisé, et recourant à la planification. Ce système sera protégé, car concurrent des firmes transnationales et leurs filiales et appendices dans des secteurs de transformation. Il est envisageable d'opérationnaliser les secteurs de dérivés du pétrole, des engrais phosphatés, du textile, de la pêche, du ciment, des teintures, des pneumatiques- si on introduit l'hévéa en Casamance et au Sénégal oriental-, la conserverie alimentaire et industrielle, etc. Les industries légères de transformation, la métallurgie,



les chantiers navals, machines-outils légères, secteurs énergétiques renouvelables, panneaux solaires et éoliens, moulins et engrenages, industries diverses de transformation, etc..

Dans tous ces secteurs, l'expertise Sud-Sud pourrait nous garantir rapidement la reproduction sans dépendance et avec efficience, car la technologie est plus appropriée. Mettre en place des mesures protectionnistes, pour décourager les importations, augmenter la productivité et améliorer la qualité des produits. Éduquer et fièrement montrer les enjeux qui sous-tendent la consommation locale et la richesse collective qu'elle peut produire.

Chaque entreprise doit permettre un syndicat, ou sinon sera dotée d'un comité d'entreprise. Le comité accède aux informations sur les orientations et évolutions de l'entreprise. Il pourra se prononcer sur l'organisation du travail et les nouvelles conceptions de production, les contrats, le licenciement, la formation professionnelle. Le comité sera reconnu par la loi et disposera de recours devant la juridiction du travail habilitée. On favorisera donc l'autogestion des travailleurs et la participation à l'organisation et à la planification, par la mutualisation, les joint-ventures, le capital privé et public d'opération.

À **Seen Égal-e, Seen Égalité** nous promouvons les organisations coopératives et syndicales pour accentuer la portée révolutionnaire de construction nationale souveraine et l'accélération de l'accumulation



Seen Égal-e Seen Égalité

extensive. Nous aurons le privilège de trier les technologies et les systèmes productifs, sans polluer l'air, l'eau ni produire des produits cancérigènes ou inutilement des gaz à effet de serre.



La maîtrise de notre télécommunication



Le futur repose considérablement sur les outils de communication. Notre dépendance en équipement, savoir-faire et capitaux dans le secteur des technologies de l'information s'est certes atténuée au fil des années, mais il va falloir davantage maîtriser les données générées par ce secteur. Il évolue à un rythme rapide et non uniforme. L'accès très inégal à l'Internet, en raison des moyens mis en œuvre par l'État et les opérateurs, du lieu géographique, du genre, du revenu, de l'instruction et de l'âge, peut être amélioré. L'internet à haut débit, la téléphonie mobile, le *live-streaming*, la réalité virtuelle, le service client à distance et le paiement en ligne sont désormais essentiels pour le travail et notre mode de vie au 21^e siècle. Par contre, le secteur connaît un monopole qui a un impact sur les disparités entre ville et campagne, entre nantis et démunis, entre grandes entreprises et secteur informel créant ainsi une véritable fracture numérique.

Nous nous engageons à favoriser l'inclusion numérique et une démocratisation de l'accès à l'Internet et ses outils, afin que toute notre population puisse



bénéficier de l'Internet pour une productivité plus grande, mieux contrôlée et mieux planifiée.

Au regard des résultats nets de la SONATEL (252,4 milliards FCFA en 2021 et 278,9 milliards FCFA en 2022), nous préconisons la nationalisation graduelle du secteur des télécommunications. Nous considérons avec les larges bénéfices déjà réalisés par Orange que la société revienne à une SONATEL revigorée qui profite aux intérêts nationaux. L'État deviendrait actionnaire principal de la compagnie, en passant à 40% et à 60% d'ici 10 ans. Nous pourrions réussir ce que l'Uruguay a su faire.

Pour atteindre la couverture nationale, **Seen Égal-e, Seen Égalité** propose un redéploiement d'internet sur tout le territoire national qui se couplerait au réseau électrique de la SENELEC qui dispose d'un important réseau de fibre optique, en plus de ses supports physiques. Cela aura l'avantage de réduire les coûts de l'entretien et de profiter de ses ramifications d'infrastructures. Il est plus juste que toute notre population, équitablement, dispose partout des retombées d'une meilleure qualité et d'un coût moindre des services. Cette socialisation des plateformes digitales ne sera pas du goût des géants des télécommunications qui n'imposent que des schémas de monopoles. Les dividendes qu'elles engrangent iront prioritairement à l'État, ce qui ne rend pas leur part négligeable.

L'État céderait la bande passante à des opérateurs revendeurs qui la loueraient et offriraient des forfaits plus bas aux entreprises et usagers. Ces tarifs se jus-



tifieraient, car ces opérateurs n'auront plus à assurer l'entretien du réseau et verseraient plutôt des revenus à l'État. Ce dernier pourra progressivement améliorer le réseau et amortir les coûts d'investissement.

Ceci aura comme avantage de fournir l'internet à haut débit jusqu'aux régions isolées. Mais aussi de réduire considérablement le coût aux pauvres et à la classe laborieuse et de fournir la gratuité au réseau d'enseignement et hospitalier. Nous pourrions privilégier la mise en ligne nationale des secteurs de la banque, de la gouvernance, de l'information agricole, de l'éducation et de la santé, qui aura très vite une incidence autant sur le PIB que le bien-être de la population.

L'économie numérique pourra considérablement permettre de créer des emplois et satisfaire des services dans une gamme étendue de secteurs et pas seulement dans le secteur tertiaire. Contrairement à l'entreprise privée, qui n'a d'intérêt qu'à desservir les secteurs rentables, le service public doit veiller à l'intérêt général, à l'équité géographique et sociale, à la modernisation de l'administration et des services, à l'accessibilité des contenus et à combler le manque de culture numérique.

La nationalisation permet aussi un meilleur contrôle de la qualité des flux et des contenus et permettra de revigorer notre vie culturelle, civique et politique et la qualité des informations. Au-delà d'une gestion nationale du réseau de connectivité, c'est aussi diffuser la



connaissance et le savoir au plus grand nombre. Tel est l'objectif de cette nouvelle société de l'information.

Il nous faut envisager plus que le simple transport, l'accès à la bande passante ou le téléchargement illimité. C'est une infrastructure numérique qui pourra considérablement améliorer la vie de la population. Nous décloisonnerons les espaces entre société civile, secteur privé et secteur public. Nous ferons du Sénégal un pôle majeur de recherche et d'innovation dans le domaine de l'analyse des données, des données massives (la donnée est la ressource essentielle au cœur de la troisième révolution industrielle) et leur arrimage au traitement des affaires privées et publiques, de l'informatique en nuage (*cloud Computing*) et de l'intelligence artificielle (IA). Innover en termes de services, d'usage gouvernemental, de sécurité, d'applications, d'identité numérique, d'adressage numérique, digitalisation des taxes et services sous un guichet unique. Ces enjeux de digitalisations sont du ressort exclusif de l'État, useront de compétence locale et ne sauraient être confiés à des firmes étrangères.

Pour accélérer cette transition vers l'économie numérique et les TIC, des crédits d'impôts dans les secteurs de pointes, des subventions gouvernementales et des partenariats sud-sud pour harnacher les innovations du secteur seront privilégiés.



Internationalisme tricontinental



En dehors d'une coopération nord-sud solidaire qui demeure une chimère entretenue par les élites, il existe des tendances objectives, dans l'effort d'insertion active des pays du sud dans l'économie monde. Elles affleurent en Afrique, malgré la *compradorisation* des élites dirigeantes qui s'y est massifiée. En s'objectant à la fuite de capitaux, en tentant de réguler les investissements, en assurant leur autosuffisance alimentaire et la protection de leur production et paysannerie, en développant des anticorps contre le virus néolibéral, l'esprit de Bandung et du groupe de *Casablanca* persiste. Uni contre l'oppression, le Sud global a, comme sortie de crise possible, le potentiel d'opter pour le sentier du développement autocentré et renforcer le front tricontinental. Mais cette refondation du front de Bandung est éminemment politique et passe par la redécouverte de l'internationalisme et la défense du bien commun, en faveur des travailleurs et des peuples. Il faut œuvrer pour un ordre international pluricentrique équilibré.

La repolitisation démocratique de nos masses populaires et l'opposition contre la militarisation du monde,



passent par la refondation d'un front tricontinental, pour contrer l'élan militaire de l'impérialisme collectif et cheminer vers l'équivalent d'un internationalisme des peuples. A cet égard, nous avons comme panafricains une dette immense à l'égard du peuple cubain qu'il va falloir rendre au centuple.

C'est dans cet élan que s'inscrit le projet **Seen Égal-e, Seen Égalité** dont l'horizon est la souveraineté supranationale panafricaine.

Dans notre transition avec le reste de l'Afrique et le sud global, nous nous engageons à œuvrer ensemble pour :

Un rapport équilibré à la nature

Renforcer l'égalité pour toutes et tous, partout, pour que notre développement soit meilleur, plus juste et plus vert, et puisse générer une société plus résiliente et durable. Il faudra opter pour les points suivants :

- La lutte commune pour préserver la planète contre l'impact négatif du capitalocène et l'anthropocène, s'unir contre le changement climatique, l'érosion, la déforestation

- Défendre solidairement la condition des masses laborieuses à travers le monde dans le respect des droits humains universels

- Normes responsables communes dans l'industrie extractive

- Normes communes contre l'accaparement des terres



- Normes communes dans le contrôle des monocultures
- Produire des énergies renouvelables et reproductibles
- Permettre de vastes sanctuaires protégés de récupération écologique et de régénération- Améliorer les parcs existants du Djoudj, Niokolokoba et étendre les zones humides protégées.
- Fonds souverains pour les générations futures.

Bien commun et valeur d'usage

- Construire une monnaie commune et une banque panafricaine de développement
- Favoriser la valeur d'usage au détriment de la valeur d'échange
- Lutter contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux et l'immobilier illicite
- Stratégie collective et commune à l'OMC et aux instances de Bretton Woods
- Défendre et protéger un marché continental de biens de consommation de masse
- Lutter collectivement pour refuser de payer la dette ; décrocher des programmes de plafonnement de la lutte contre la pauvreté et peser pour réformer les institutions internationales et pour une coopération internationaliste plafonnée à 0,7 % et non liée.
- Lutter afin que les BRICS ne succombent pas à la tentation *subimpériale* et soient toujours au service du Sud global
- Organiser la péréquation et la complémentarité de l'interdépendance panafricaine



- Préserver les biens communs, principalement l'eau et la biodiversité
- Réembellir la nature en contraignant l'activité humaine à sa préservation
- Établir des normes communes et éthiques du bien commun et du vivre ensemble

Une pacification et l'harmonie

- Le démantèlement de toutes les bases étrangères du continent africain et la promotion d'une culture de la paix
- La renégociation des accords de coopération militaire qui nous vulnérabilisent et les réorienter dans le sens des aspirations populaires et panafricaines et du droit de se défendre soi-même, et en coopération avec les alliés de notre choix
- La prohibition d'agression contre l'intégrité territoriale et l'indépendance d'un pays tiers.
- L'instruction civique, secouriste et d'autodéfense citoyenne
- Développer une culture pacifique et féministe
- La promotion d'une politique sportive diversifiée et équilibrée

Une démocratisation participative et progressiste

- Garantir toutes les Libertés civiles et politiques
- Le citoyen est le sujet de la construction sociale
- Insérer les mouvements sociaux dans les mécanismes délibératifs et décisionnels
- Consolider la Cour Africaine de Justice et lutter collectivement contre l'impunité



- Habilitier le parlement africain d'un pouvoir supranational
- Organiser le retour des diasporas historiques et récentes et promouvoir leur réinsertion viable
- Veiller à la protection des minorités, des premières nations indigènes

Une justice indépendante et la fin de l'impunité

- Avoir une Justice indépendante qui joue son triple rôle de régulation sociale, économique et politique. La magistrature doit être détachée de l'exécutif et servir le peuple. Les magistrats ne peuvent être intimidés ou instrumentalisés dans l'exercice de leur fonction. S'assurer d'intégrer l'IGE à la Cour des comptes qui s'autosaisit et initie les poursuites. Les pleins pouvoirs doivent leur être accordés et la transparence doit présider à leur décision. Des recours et un corps arbitral doivent veiller à l'exercice de leur fonction. Ceux qui manquent à leur devoir et probité doivent être sévèrement punis. La saisie des sommes et patrimoines issus des enrichissements illicites et leur réaffectation au développement socio-économique.

Promotion du panafricanisme et de l'interculturalité

- Relecture progressiste de l'histoire africaine
- Institutions culturelles panafricaines et du Sud global
- Efforts de préservation des langues, savoirs, spiritualités et cultures africaines dans l'espace pluriculturel panafricain



Notre contribution, dans le sillage du Mouvement des Assises de la Gauche, est une modeste inflexion à une trajectoire progressiste que nous souhaitons pour le Sénégal. Notre espoir est que ce document inspire les partis et personnes de gauche au Sénégal et ensuite toute notre population. Nous espérons qu'il serve de trame de jonction aux camarades d'autres formations sociales africaines qui sauront en concocter des similaires.

Le formidable exercice qu'a constitué la rencontre des Assises nationales du Sénégal, sa vision et ses recommandations non partisans nous apparaissent toujours d'actualité, et pour l'essentiel à mettre en œuvre.

À **Seen Égal-e, Seen Égalité**, nous osons croire qu'un développement plus équilibré et viable est esquissé dans ce projet de société, non plus seulement en termes économiques, mais au profit de notre souveraineté, de notre peuple et compatible avec la préservation de notre écosystème. L'efficacité de ce développement alternatif et de la maîtrise de l'accessibilité d'une eau de qualité et en abondance constituent les conditions d'un équilibre durable et de l'éradication de la pauvreté. Avec cette résilience, nous saurons perdurer au-delà des crises, des temps, en évoluant par-delà les obstacles et les limites de ressources.

Chaque citoyenne et citoyen doit faire sa part, pour changer et mieux adapter notre mode de

production et de consommation. Les partis de gauche ont comme vocation de les persuader de ce sursaut possible, et d'être les porte-voix et organisateurs des masses populaires. Pour cela, tous ces partis doivent aussi changer, faire leur autocritique, se tendre la main et être déterminés à écrire une nouvelle page progressiste de l'histoire.

Le minimum acceptable que représente le document de **Seen Égal-e, Seen Égalité** peut servir de trame de contenu pour élaborer une plate-forme conjointe offrant des propositions concrètes en guise de programme de gouvernement. Cette étape relève de la concertation démocratique.

Les formes institutionnelles et programmatiques d'une unité d'action du front de gauche, susceptibles de traduire en réalités ce projet de société, sont laissées à la discrétion des participant-es à cette concertation. Nous ne saurions préjuger de la physionomie du mouvement, mais espérons que toutes les parties prenantes progressistes de notre peuple y seront représentées.

Notre aspiration est de cheminer plus vite et ensemble vers une nouvelle république et une Afrique unie, souveraine, progressiste, et prospère.

Une transition de rupture est possible.

Un meilleur Sénégal est possible !



SEEN ÉGAL-E
SEEN ÉGALITÉ

